

Quand un média algérien téléguidé met les pieds dans le plat

Condamnation unanime des attaques immorales et abjectes visant les institutions marocaines



Lire page 3

En toute...

Libé

Par Mohamed Benarbia

“Echourouk” ou le crépuscule d’une junte

Dire que c’est de la presse de caniveau, ce serait insulter tous les caniveaux et autres égouts du monde.

Sinon comment qualifier un média qui prétend stupidement à produire une émission satirique alors qu’il n’a aucunement l’intellect pour, ni le talent ou la compétence.

Que peut bien valoir «l’humour» dans un pays où il est interdit de respirer?

Imaginons un instant ce pitoyable «Echourouk», organe officiel, croit-on savoir, et donc à la solde d’une junte surarmée, oser exposer ces bidasses ridiculement galonnés, dans ses émissions. Et pourtant, ce ne sont pas des situations plus que drôles et foncièrement lamentables qui manqueraient.

Il ne faut pas trop leur demander à ces «bordariers» qui ne sont en droit de lever, ne serait-

ce que le petit doigt, sans l’autorisation expresse de l’inénarrable Chengriha et consorts.

Trop consternant, trop triste de voir ce peuple frère se débattre dans une misère noire alors que son sol regorge de richesses qui profitent à des dirigeants véreux.

Aussi ces ténébreuses créatures s’appliquent-elles à se focaliser sur «un ennemi» quitte à se l’imaginer. C’est là le meilleur moyen -le plus déplorable surtout- qui soit pour détourner l’attention du peuple. Sauf que cela ne marche pas à tous les coups. Et encore moins quand cet «ennemi» se trouve être un pays riche de son histoire et fort de ses institutions. De cette symbiose parfaite entre le Roi et le peuple.

Si ces troupiers ont choisi d’affamer leur peuple, ce n’est sûrement pas la faute du Maroc.

Si aujourd’hui dans les villes et villages algé-

riens, on doit patienter des heures entières, dans une file, pour pouvoir se procurer un litre de lait, le Maroc n’y est absolument pour rien.

Ce n’est pas de notre faute, non plus, si les prix du gaz ont périéclité ou si le dinar a de plus en plus l’air d’une monnaie de singe.

Peut-être devrions-nous nous excuser auprès de ce voisin impertinent pour avoir fait le pari de persister dans la voie de la démocratisation et du développement.

De grands chantiers sont là pour en témoigner. De superbes réalisations aussi. Il n’y a qu’à voir du côté de nos provinces sahariennes.

Devrait-on se désoler si, de par le monde, le Maroc se trouve consolidé dans son droit et sa souveraineté sur ses terres?

Mais, il n’y a de pire aveugle qu’une junte séné-

Habib El Malki salue le leadership Royal dans la lutte contre la pandémie

Les positions hostiles de l’Algérie envers le Royaume sont un déni de l’histoire, de la mémoire, des valeurs et des luttes communes



Page 2

La reprise contrariée par le contexte de la pandémie

Le CMC analyse les mutations économiques et les mécanismes d’accompagnement post-Covid



Page 10

Les Marocains en tête de liste des nationalités bénéficiaires de visas français

Un classement qui cache, néanmoins, un très fort taux de rejet



Page 8

Casablanca reçoit un premier lot des bus tant attendus

450 véhicules flambant neufs sur les 700 prévus parcourent depuis vendredi la capitale économique



Page 9

Habib El Malki salue le leadership Royal dans la lutte contre la pandémie

Les positions hostiles de l'Algérie envers le Royaume sont un déni de l'histoire, de la mémoire, des valeurs et des luttes communes

Actualité

«La question de notre intégrité territoriale était, est et restera au centre de nos préoccupations et de nos travaux». C'est ce que le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a mis en exergue lors d'une conférence de presse tenue vendredi dernier au siège du Parlement pour présenter le bilan de la session d'automne qui a été clôturée mercredi dernier.

Habib El Malki a rappelé dans ce sens que l'intervention professionnelle, ferme et pacifique des FAR, le 13 novembre 2020, a été décisive pour mettre fin à la situation créée par une bande criminelle qui avait bloqué le passage d'El Guerguarat et, partant, pour sécuriser la circulation commerciale sur cette route internationale reliant le Maroc au reste des pays africains.

Il a rappelé les succès diplomatiques que le Royaume a réalisés au cours des derniers mois et les positions de soutien et de solidarité exprimées par plusieurs Parlements nationaux et unions régionales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, en faveur de l'unité et la stabilité de notre pays et de la libre circulation au niveau du passage d'El Guerguarat.

Il a également rappelé la décision historique des Etats-Unis d'Amérique prise le 10 décembre 2020 et consistant en la reconnaissance de la souveraineté du Royaume sur son Sahara, ainsi que les décisions de plusieurs pays d'ouvrir des consulats dans les deux provinces du Sud marocain, à savoir Laâyoune et Dakhla.

Habib El Malki a aussi souligné que le différend artificiel autour de notre intégrité territoriale est une question vitale pour le Maroc. «Il ne s'agit pas d'un conflit de frontières, mais d'une lutte nationale légitime pour établir la légitimité et affirmer notre existence en tant



qu'Etat séculaire, nation soudée, civilisation riche, culture diversifiée et contribution aux niveaux continental et international à l'édification d'un monde stable où la souveraineté des pays est respectée», a-t-il mis en exergue.

«L'illusion chez certaines parties qui sont hostiles à nos droits historiques légitimes, et leurs contradictions se sont dévoilées et sont en train de se déliter», a assuré Habib El Malki avant de poursuivre : «Le projet séparatiste est à l'agonie primo grâce à l'attachement des habitants des provinces du Sud à leur marocanité, à leur participation au renforcement de l'action des institutions nationales, dont la Chambre des représentants, et les autres institutions constitutionnelles et instances de gouvernance, et à la gestion des affaires du pays ; et secundo, grâce au lien qui s'est tissé au fil des siècles entre les composantes de la nation, et qui s'est renforcé aujourd'hui par les projets structurants de développement qui sont mis en œuvre dans les provinces du Sud».

«Toutes les tentatives séparatistes se sont heurtées depuis au moins quarante ans, au rejet catégorique populaire, officiel et international des projets de balkanisation et de morcellement», a-t-il martelé, tout en déplorant que «des autres parties sont restées prisonnières d'un passé figé au lieu d'adhérer à la dynamique de l'histoire et à l'avenir et de faire face aux réels défis communs».

Par ailleurs, le président de la Chambre des représentants a critiqué le Parlement algérien qui a adressé récemment une lettre au président américain Joe Biden lui demandant d'annuler la décision prise par Donald Trump de recon-

naître la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara.

«Le plus étrange, c'est qu'un Parlement ne s'adresse pas aux présidents d'autres pays. Un Parlement s'adresse à une autre institution parlementaire. Cela dénote la confusion et la nervosité de notre voisin de l'Est», a-t-il précisé.

Habib El Malki a également souligné que les positions hostiles de l'Algérie envers le Maroc sont «un déni de l'histoire, de la mémoire, des valeurs et des luttes communes», affirmant que «l'histoire rendra, tôt ou tard, justice au Royaume du Maroc».

Lors de son intervention, le président de la Chambre des représentants a également évoqué le projet concernant la généralisation de la protection sociale, ainsi que les quatre projets de lois organiques régissant les prochaines échéances électorales qui ont été adoptés jeudi dernier lors d'un Conseil des ministres présidé par S.M le Roi Mohammed VI. Lesquels projets visent de manière générale à parfaire le mode électoral, renforcer les garanties électorales, définir les règles régissant le soutien financier accordé aux partis politiques, moraliser les opérations électorales et à renforcer la transparence financière des campagnes des candidats.

Habib El Malki n'a pas exclu la tenue d'une session extraordinaire du Parlement en vue d'examiner et d'adopter lesdits projets. «Nous attendons l'initiative du gouvernement à ce propos. Nous souhaitons qu'il y ait une session extraordinaire, car nous sommes dans une année électorale», a mis en relief le président de la Chambre des représentants. Et d'ajouter : «La tenue d'une session ex-

traordinaire est une nécessité».

Concernant la crise sanitaire, Habib El Malki a mis en avant que le Maroc, comme le reste du monde, a fait face à la pandémie et à ses répercussions économiques et sociales.

Selon lui, la session d'automne a été marquée par la lutte contre la Covid-19, tout en assurant que le Maroc a réussi à gagner son pari, et qu'il est en train de réaliser des acquis majeurs dans sa lutte contre la pandémie de Covid-19 et ses répercussions sociales, économiques et sanitaires. «Là encore, la valeur du leadership Royal face à la pandémie se manifeste», a-t-il précisé.

Sur le plan législatif, Habib El Malki a affirmé que la Chambre des représentants a notamment consacré deux séances à l'adoption de cinq propositions de loi, mettant l'accent sur l'interaction positive du gouvernement avec ces initiatives.

Selon lui, l'ambition est d'intensifier le dialogue et le débat avec l'Exécutif sur les 223 propositions de loi qui se sont cumulées et qui revêtent un caractère urgent.

De même, la Chambre des représentants a approuvé, durant la session d'automne, 40 textes législatifs, dont cinq propositions de loi et tenu 39 séances plénières, dont trois consacrées à la question du Sahara, a assuré Habib El Malki, qualifiant le bilan de la session de «très positif», dans la mesure où la Chambre a interagi avec les attentes de la société marocaine, avec un focus sur la question de l'intégrité territoriale, les travaux de contrôle, la diplomatie parlementaire et la pandémie de coronavirus.

Mourad Tabet

Quand un média algérien téléguidé met les pieds dans le plat



Condamnation unanime des attaques immorales et abjectes visant les institutions marocaines

Certains médias algériens versent de plus belle dans la bassesse la plus indigne, bafouent toutes les règles déontologiques mondialement reconnues, recourent à l'invective et l'insulte au lieu de la critique et relaient de l'info dans leur vile volonté de nuire au Maroc et à ses institutions.

Mais le méfait que vient de commettre récemment la chaîne de télévision officielle Echourouk a dépassé toutes les limites du tolérable. Elle a diffusé une émission qui se veut prétendument satirique qui s'attaque frontalement et clairement au peuple marocain et à l'Institution monarchique qui en est le socle et le ciment fédérateur.

Le président du Conseil national de la presse (CNP), Younes Moujahid, a, dans ce sens, dénoncé la teneur de l'émission satirique présentée par le média algérien en soulignant, dans une déclaration à Libé, que «dans les émissions satiriques, on critique ou on commente, mais on s'abstient de dénigrer et de porter atteinte à la dignité des personnes et des institutions. Ce qu'a diffusé la chaîne Echourouk ne relève absolument pas de la critique, mais de l'injure. Cela est inacceptable d'un point de vue déontologique». Et d'ajouter : «Le rôle des médias n'est pas de semer la haine et de creuser les sillons de la discorde entre les peuples, mais de les rapprocher».

Il est à rappeler que le CNP a déjà rendu public un communiqué de presse dans lequel il a condamné la violation par la chaîne algérienne "Echourouk" de l'éthique et de la déontologie de la presse en diffusant une émission satirique qui s'attaque clairement au peuple marocain et à Sa Majesté le Roi, soulignant que cette émission «n'a rien à avoir avec les émissions satiriques diffusées par les chaînes civilisées qui se contentent de commenter et de critiquer, sans injurier ou dénaturer l'image personnelle, ni porter atteinte aux personnes».

Seul le CNP, la chaîne de télévision algérienne a «utilisé des expres-

sions attentatoires à la personne de S.M le Roi et méprisantes pour le peuple marocain, tout en incitant clairement à la guerre, autant de violations flagrantes de l'éthique et de la déontologie de la presse».

L'émission s'est également «attaquée à tous les juifs, une pratique pourtant légalement bannie à travers le monde qui ne tolère plus aucune discrimination entre les personnes sur la base de leur ethnicité ou de leur religion», a encore noté le communiqué du CNP relayé par la MAP.

Le Conseil a, en outre, invité la presse et les médias au Maroc à s'abstenir de toute réaction similaire, afin de préserver le respect de l'éthique et de la déontologie de la presse, de l'objectivité et de l'intégrité, et à œuvrer à la consécration de l'esprit de fraternité entre les peuples marocain et algérien.

Il a également lancé un appel aux journalistes et aux médias algériens les exhortant à s'écarter de tout ce qui peut nuire aux relations de fraternité et d'amitié entre les deux peuples et à bannir et rejeter tous ceux qui visent à créer un climat de tension et de confrontation et à susciter les sentiments de haine et de violence.

La position du Syndicat national de la presse marocaine (SNPM) a été sur la même longueur d'onde.

Ce syndicat représentant le corps des journalistes marocains, déclare avoir appris «avec un grand étonnement la teneur d'une émission médiatique portant atteinte à l'Institution monarchique, dont le symbole est S.M le Roi Mohammed VI, qui a été diffusée par la chaîne officielle algérienne, Echourouk».

Le SNPM, tout en dénonçant «dans les termes les plus forts cette atteinte délibérée de cette chaîne», est conscient que «c'est un comportement qui n'exprime ni de près ni de loin les positions du peuple algérien frère, qui a affirmé, à plusieurs reprises, son profond respect et sa profonde appréciation pour la personne de S.M le Roi en tant que l'un des dirigeants qui cherchent à réaliser le rapprochement des peuples et à consolider les bases de la paix, de la sécurité, du respect mutuel et du bon voisinage».

Le SNPM a considéré que le recours des médias à la solde du régime militaire algérien à cette bassesse et à l'incitation à la haine contre le Maroc vise à distraire le peuple algérien de ce qui se passe réellement à l'intérieur de son pays, tout en exprimant son étonnement de l'attitude de ce média algérien qui ose s'attaquer au Maroc, alors qu'il s'abstient de se pencher sur les problèmes de l'Algérie, à un moment où le peuple a le plus besoin de ses médias indépendants et intégrés pour faire face à toutes les formes d'injustice.

Le SNPM a considéré que la responsabilité historique des médias algériens, en ces moments où le régime algérien risque de pousser la région aux plus hauts niveaux de tension, est de s'abstenir d'alimenter davantage la tension dans la région, de rapprocher les peuples et de répandre la culture de la coexistence et de la tolérance.

Le Syndicat a réitéré l'appel qu'il a lancé depuis la région de Mahbès près



de Tindouf lors de la réunion de son Bureau exécutif dans cette région, appelant au respect de l'éthique de la profession et de la conscience professionnelle, et à ne pas se soumettre à l'agenda visant à attiser davantage la tension dans la région maghrébine, tout en regrettant que «le régime algérien persiste à pousser les médias du pays à alimenter la haine et la tension» et appelant «des médias marocains à préserver leur professionnalisme dans le traitement des questions de la région, et à ne pas verser dans cette bassesse qui n'honore ni la profession ni les professionnels».

Pour sa part, l'Association nationale des médias et des éditeurs (ANME) s'est insurgée, dans un communiqué relayé par la MAP, contre «de niveau bas et immoral atteint par la chaîne officielle Echourouk financée par les contribuables algériens en traitant de la personne du Roi, qui jouit du respect et de l'estime au Maroc et ailleurs».

S'adressant à cette chaîne et à l'ensemble des médias officiels de l'Algérie, l'ANME a souligné que les attaques immorales et abjectes à l'encontre des institutions marocaines, à leur tête l'Institution monarchique, sont des actes condamnables qui n'ont aucun rapport avec la déontologie du métier de journaliste et des médias.

De même, l'association a mis en garde contre toute persistance dans cette provocation «attentatoire au Père de la Nation, Garant de sa stabilité et Protecteur de ses frontières», a mis en exergue le communiqué de l'ANME, affirmant que toute atteinte à la personne du Roi est une atteinte à tous les Marocains à l'intérieur du Maroc comme à l'extérieur.

Selon cette association professionnelle, la fonction principale des médias lorsqu'ils abordent les affaires étrangères et les relations avec les voisins est de présenter un contenu pertinent qui sert le rapprochement et la coopération fraternelles et, dans les pires des cas, s'abstenir de porter atteinte à autrui et de «s'embarquer dans le marigot de la bassesse et des insultes».

L'ANME a déploré le fait que des médias et télévisions algériens se sont spécialisés, des années durant, dans ce genre de comportements, et leur traitement de tout ce qui concerne le Maroc et ses institutions tente aujourd'hui de se moquer de manière grossière de la personne du Roi, soulignant que cet agissement ne peut pas passer inaperçu au prétexte de la défense d'une liberté d'expression qui n'existe pas en Algérie.

L'association a appelé dans ce contexte tous les médias marocains, qu'ils soient publics ou privés, à continuer à défendre l'unité du Royaume et à soutenir les institutions du pays, à leur tête l'Institution monarchique, et ce dans sa lutte sacrée en faveur du parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume. «Cette lutte est la nôtre et nous devons y être plus que jamais unis jusqu'à la victoire», a mis en avant l'ANME.

Et de lancer également ce message aux sages de l'Algérie dans le champ médiatique les appelant à condamner ce comportement abject émanant d'Echourouk et à respecter la déontologie du métier de journaliste en traitant des affaires du Maroc et en particulier de l'Institution monarchique que les Marocains considèrent comme une ligne rouge.

Idem pour la Fédération marocaine des éditeurs de journaux (FMEJ) qui a dénoncé «vigoureusement» le comportement «irresponsable» de la chaîne de télévision algérienne Echourouk qui a diffusé une émission attentatoire à l'institution monarchique.

«Nous nous trouvons à Laâyoune pour la restructuration des sections de la FMEJ dans les provinces du Sud et avons été surpris par le comportement irresponsable de la chaîne de télévision algérienne Echourouk», a déclaré à la MAP le président de la FMEJ, Noureddine Miftah.

«Au nom des trois sections du Sahara et au nom de la FMEJ, je dénonce vigoureusement le comportement de cette chaîne qui n'a rien à voir avec la liberté d'expression ou la satire», a-t-il dit.

Pour sa part, Mohamed Aziz Khamrich, chef du département de droit public à la Faculté de droit et des sciences politiques à l'Université Hassan Ier à Settat, a déploré les attaques des médias algériens contre l'Institution monarchique, le peuple marocain, ses traditions et ses valeurs séculaires.

«En toute honnêteté et avec grand regret, certains médias algériens ont dépassé toutes les bornes et je pense que toute cette frénésie dont font preuve les médias algériens est due aux victoires diplomatiques remportées par le Maroc au cours de ces derniers mois», a souligné Mohamed Aziz Khamrich dans une déclaration à Libé.

L'universitaire marocaine a également estimé que la divergence des points de vue ou des positions entre les pays est tout fait naturelle, mais «ce qu'a fait la chaîne Echourouk exprime la haine du régime algérien envers le Royaume du Maroc. Ce comportement bafoue également la déontologie journalistique, ainsi que les normes diplomatiques internationales qui régissent les relations entre les pays et les nations, voire entre deux pays voisins dont les peuples partagent de nombreux liens communs».

«Cela reflète clairement la confusion du régime militaire algérien face aux succès diplomatiques remportés par le Maroc», a-t-il précisé.

Une autre preuve qui reflète, selon Mohamed Aziz Khamrich, la confusion du régime algérien, est «de fait que le Parlement de ce pays voisin a adressé une lettre au président des Etats-Unis d'Amérique, dans un précédent du genre dans l'histoire des relations entre les nations, dans laquelle il lui demande d'annuler la décision américaine reconnaissant la souveraineté marocaine sur le Sahara». Et l'universitaire marocain de conclure : «Il est bien connu que le Parlement légifère et contrôle l'action du gouvernement et ne peut s'adresser au chef d'un autre Etat, mais à un autre Parlement. En outre, ce comportement constitue une ingérence flagrante dans les affaires intérieures des Etats-Unis d'Amérique».

Mourad Tabet

Marie-Christine Verdier-Jouclas, porte-parole de la République en Marche à l'Assemblée nationale française

La France et l'Europe ne doivent pas rester à l'écart de la dynamique en cours



La France et l'Europe se doivent de ne pas rester à l'écart de la dynamique nouvelle en cours dans le Sahara, suite à la reconnaissance par les Etats-Unis de la pleine souveraineté marocaine sur ses provinces du Sud, déclare la députée Marie-Christine Verdier-Jouclas, porte-parole de la République en Marche (Majorité présidentielle) à l'Assemblée nationale.

La reconnaissance américaine, événement "majeur" sur la scène internationale, constitue un "acte politique important" qui vient "reconnaître ainsi le travail de qualité de la diplomatie marocaine, sous la conduite de SM le Roi

Mohammed VI", relève Marie-Christine Verdier-Jouclas, également vice-présidente du groupe d'amitié France-Maroc, dans une tribune publiée sur son blog de députée, tout en rendant hommage à SM le Roi "pour sa volonté de ramener la paix, notamment en ce qui concerne la coopération Nord-Sud/Sud".

L'autre événement majeur, ajoute-t-elle, est le rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël, qui constitue un "acte structurant pour davantage de paix et de stabilité dans cette région du monde, une zone qui représente pour l'Europe un enjeu im-

portant de sécurité collective".

A ses yeux, "au-delà d'être un facteur de stabilisation politique", la position américaine pourra également être un "puissant levier de développement économique, notamment avec l'ouverture il y a quelques jours d'un consulat américain à dimension économique à Dakhla", note Marie-Christine Verdier-Jouclas.

Dans ce contexte, la députée française assure avoir constaté lors de deux visites dans la région de Dakhla le "potentiel économique du Sahara marocain", notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables.

"A ce titre, la région de Dakhla dispose de tous les atouts pour s'imposer rapidement comme la région de l'économie verte et de l'économie bleue en Afrique et comme un véritable hub entre le Nord et le Sud", souligne-t-elle.

"Pour en avoir parlé avec mes interlocuteurs sahraouis sur place, j'ai la conviction que cette dynamique vertueuse ne pourra être que bénéfique pour les habitants de ce territoire", affirme la parlementaire, qui estime que la "France et l'Europe se doivent de ne pas rester à l'écart de cette dynamique nouvelle".

Elle déplore en outre le fait que les "résistances" et les "réticences" encore existantes s'appuient sur "des repères et des réalités géopolitiques aujourd'hui dépassés par le sens de l'histoire et les enjeux auxquels nous sommes désormais confrontés" et que "nous devons progressivement faire en sorte de les lever", préconise-t-elle.

"Je souhaite que la France ne reste pas indifférente à cette nouvelle donne géopolitique et puisse envisager de hausser son niveau d'engagement en faveur du Sahara marocain, en adoptant une attitude pro-active sur cette question", fait remarquer Mme Verdier-Jouclas. Et de poursuivre que cela permettrait de conforter le rôle pivot dans la relation Europe-Afrique, notamment sur les questions de migration ou de lutte contre le terrorisme.

Dans ce nouveau contexte, estime-t-elle, la France, par ses liens historiques avec le Maroc et par son attachement au plan d'autonomie marocain, "doit pouvoir jouer un rôle moteur pour initier un mouvement large de soutien au sein des instances européennes".

Hervé Marseille, président du groupe Union centriste au Sénat français

L'UE et la France doivent emboîter le pas à l'administration américaine

Hervé Marseille, président du groupe Union centriste au Sénat français, a invité la France et l'Union européenne à "emboîter le pas à l'administration américaine et à reconnaître, eux aussi, la pleine et entière souveraineté du Maroc sur le Sahara, "une décision qui va dans le bon sens" et qui contribuera à instaurer une paix juste et durable dans la région.

"Je me réjouis de la décision des Etats-Unis. Cette décision couronne les efforts incessants de la diplomatie ma-

rocaïne et l'action de Sa Majesté le Roi Mohammed VI", a affirmé le sénateur français, dans un entretien accordé vendredi à la MAP.

Selon lui, cette reconnaissance fait de plus en plus d'émules en France où «nous sommes nombreux à penser que ce serait une bonne chose que l'Union européenne puisse emboîter le pas à la décision des Etats-Unis puisque c'est une décision qui va dans le bon sens».

La diplomatie européenne, avec ses 27 membres, est

certes "ambiguë" et "complexe", a reconnu l'ancien vice-président du Sénat. Néanmoins, s'agissant de la question du Sahara, "il faut que l'Europe aille vers plus de clarté et qu'elle participe à la résolution d'un conflit qui n'a que trop duré", a-t-il préconisé. Car, de son point de vue, "la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara permettra l'instauration d'une paix juste et durable dans la région".

D'ailleurs, au regard des efforts déployés par le Maroc et

les investissements extrêmement importants qui ont été faits au Sahara, "la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur ce territoire serait un geste très significatif qui contribuerait effectivement à la paix dans la région", a-t-il fait remarquer.

Hervé Marseille, qui s'est déjà rendu dans la ville de Dakhla dans le cadre d'une visite du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat, conduit par le président Christian Cambon, affirme qu'il est témoin des efforts déployés par le Maroc en

termes de développement socioéconomique de la ville.

"A Dakhla qui est, d'ailleurs, très bien équipée, on voit les efforts en matière de route, de santé, d'infrastructures... C'est une ville qui est en train de se développer pleinement, que ce soit en ce qui concerne l'activité économique ou le tourisme", pour le plus grand bien de la population, s'est félicité l'ancien vice-président du Sénat français.

Et de noter que "la région autour de Dakhla est extrêmement porteuse pour ➤

►►► L'avenir puisque c'est un hub entre l'Europe et l'Afrique. Il y a déjà beaucoup d'investissements réalisés, sans oublier les nombreux atouts dont dispose la région pour devenir un véritable relais de croissance avec des retombées extrêmement positives pour les populations qui n'aspirent qu'à la paix et à bénéficier du développement économique et social», a soutenu le sénateur français.

Selon Hervé Marseille, la résolution du conflit artificiel autour du Sahara contribuera également à instaurer la paix et la sécurité dans la zone stratégique sahélo-saharienne.

Alors que l'engagement militaire de la France au Sahel est actuellement en débat au Parlement français, le sénateur Marseille préconisant qu'"à l'évidence, il faut stabiliser cette région" et que le rôle du Maroc y est essentiel.

"Le partenariat de la France avec le Maroc est indispensable puisque nous avons avec le Royaume non seulement des relations d'amitié historique mais également un partenariat extrêmement important concernant la lutte contre le terrorisme dans laquelle le Maroc joue un rôle majeur". Donc, "il est extrêmement important que nous puissions développer ce partenariat avec le Maroc, qui fait déjà beaucoup», a-t-il plaidé.

"Il est vrai que la France déploie des efforts importants en Afrique, au Sahel notamment pour essayer de repousser la région, mais il est indispensable d'approfondir encore davantage notre partenariat avec le Maroc", a-t-il préconisé.

Evoquant la relation France-Maroc,



aussi bien sur le plan politique qu'économique, le sénateur français a rappelé leur profondeur stratégique. "La France a des relations très anciennes avec le Maroc. Il y a des liens très étroits qui nous permettent d'avoir une présence importante au Maroc avec de grandes entreprises, en participant au développement de la région de Tanger et son port, mais aussi en matière ferroviaire avec le TGV qui a été installé

et qui est un signe de modernité voulu par Sa Majesté le Roi Mohammed VI", a-t-il relevé, estimant qu'«autour de Dakhla, un véritable pôle de développement extrêmement important a été développé».

Après avoir salué la qualité des infrastructures et les investissements extrêmement importants déployés dans le Sud marocain, le sénateur français a souligné l'impératif de continuer à dé-

velopper cette région, indiquant que la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara y constituerait un élément important.

"La France a une part importante à consacrer dans cet effort parce que c'est un vecteur de développement, notamment pour les relations entre la France, le Maroc et l'Afrique", a conclu le président du groupe Union centriste au Sénat français.

Un député de la majorité présidentielle française éconduit sèchement un pro-Polisario à l'Assemblée nationale



“La France devrait emboîter le pas aux Etats-Unis en reconnaissant la souveraineté du Maroc sur son Sahara». L'appel ne souffre aucune ambiguïté. Il a été lancé lors d'une séance solennelle de l'Assemblée nationale française. Il émane d'un député de la majorité présidentielle.

Autant d'éléments qui ne laissent aucune place au doute quant à la prise de conscience

profonde de la classe politique française de la nécessité de parvenir rapidement à une solution qui prône le réalisme et le pragmatisme en soutenant la proposition d'autonomie dans les provinces du Sud dans le cadre de la souveraineté marocaine.

La plus grande puissance au monde l'a fait. L'Union européenne le concède et la communauté internationale l'enserme. Pourquoi pas la

France qui a joué et joue encore un rôle capital dans le soutien de la position marocaine au niveau du Conseil de Sécurité.

Le député du groupe Agir ensemble (Majorité présidentielle), M'jid El Guerrab, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère.

Clouant le bec de son collègue Jean-Paul Lecoq, qui continue de croire en le communisme plus de 30 ans après

la chute du rideau de fer, le député El Guerrab a relevé que «plutôt que de s'inscrire dans cette approche (prôner le séparatisme), la France devrait emboîter le pas aux Etats-Unis à travers leur reconnaissance récemment de la souveraineté du Maroc sur son Sahara».

Le débat à la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale étant consacré à l'engagement militaire de la France au Sahel, le député communiste, par ailleurs «le dernier des Mohicans» à soutenir les mercenaires du Polisario au sein de l'hémicycle français, a profité de l'occasion pour faire étalage de ses penchants pernecieux pour le séparatisme totalitaire inspiré de sa ligne politique, tout en sombrant dans un parallélisme fallacieux, qui plaît à ses maîtres penseurs à Alger, entre la menace sécuritaire au Sahara et la question palestinienne. Hors jeu! Et M'jid El Guerrab de rétorquer sèchement qu'"effectivement, il y a une vraie question de sécurité dans cette zone (...)

mais vous savez que récemment les Etats-Unis ont reconnu la pleine souveraineté du Maroc sur le Sahara. Je pense que c'est plutôt l'inverse, si on veut définitivement régler ce conflit gelé, il faudrait que la France aille dans le même sens».

Dans un entretien accordé lundi à la MAP, le député du groupe Agir ensemble a rappelé que la France a été le premier pays à reconnaître et à soutenir le plan d'autonomie marocain en 2007, et que ce soutien constitue "une forme de reconnaissance" de la souveraineté du Maroc sur le Sahara.

Depuis la Déclaration américaine de reconnaissance de la marocanité du Sahara, plusieurs voix se sont élevées en France, notamment des parlementaires, des eurodéputés et d'anciens ministres, invitant Paris et l'Union européenne à s'inscrire dans cette démarche, visant à accélérer la résolution d'un conflit qui n'a que trop duré.

Jason Isaacson, responsable des affaires politiques de l'American Jewish Committee

La reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara mérite un soutien continu



La reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara était "attendue depuis longtemps", a affirmé le responsable des affaires politiques de l'American Jewish Committee (AJC), Jason Isaacson, soulignant que cette reconnaissance, "hautement judicieuse", "mérite un soutien continu".

Dans un article publié récemment sur le site du groupe de défense des intérêts des juifs d'Amérique, Jason

Isaacson a estimé que la reconnaissance de la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara et les accords d'Abraham représentent "une rupture formatrice par rapport aux modes de réflexion traditionnels", relevant que cette évolution s'étend au Royaume du Maroc, "le plus ancien allié de l'Amérique, qui a été contrarié pendant plus de 60 ans" dans ses efforts pour récupérer son Sahara.

Pour Jason Isaacson, il est "dans

l'intérêt de l'Amérique d'honorer la revendication historique du Maroc sur le Sahara tout en embrassant pleinement, et en promouvant l'acceptation internationale du plan marocain d'autonomie au Sahara sous souveraineté marocaine".

"Trente ans après le cessez-le-feu négocié sous les auspices des Nations unies entre le Maroc et les séparatistes du Polisario, soutenus par l'Algérie, avec une promesse de référendum jamais réalisée

et de plus en plus irréaliste, et avec une Algérie qui résiste perpétuellement à un règlement négocié sous l'égide de l'ONU qui reconnaîtrait les revendications marocaines, le temps est venu de s'adapter à la réalité", a soutenu l'expert américain.

Il a rappelé que le soutien américain à la marocanité du Sahara a débuté depuis l'administration George W. Bush, tout en restant engagé en faveur d'une mission de maintien de la paix de l'ONU et au mécanisme de négociation pour résoudre ce différend régional.

"Respecter une position d'importance fondamentale pour un allié, susceptible d'apporter une plus grande stabilité et prospérité à une région qui est une porte continentale, ne devrait pas être un choix difficile pour l'Amérique", a encore souligné l'auteur de l'article.

Jason Isaacson a estimé que ce choix est rendu d'autant plus facile par la décision de S.M le Roi Mohammed VI de rétablir des relations avec Israël, notant que cette décision est aussi porteuse d'un grand potentiel en termes de gains économiques, politiques et sécuritaires qui bénéficieront aux peuples des deux pays.

Et de conclure qu'un Maroc renforcé par la résolution du différend régional sur le Sahara et par une coopération dans de multiples secteurs avec Israël sera "un partenaire plus fiable que jamais pour les Etats-Unis dans la promotion de la stabilité régionale, la lutte contre l'extrémisme et la réponse aux besoins humains".

Menacé de mort par le Polisario, un politologue espagnol saisit la justice

Le politologue espagnol Pedro Ignacio Altamirano, connu pour ses positions défendant la marocanité du Sahara, a reçu des menaces de mort via les réseaux sociaux, proférées par deux forcenés du Polisario.

Terrifié par le caractère agressif et criminel de ces actes, Ignacio Altamirano a déposé plainte via son avocat auprès du juge d'instruction du tribunal de Malaga, a-t-on appris auprès du plaignant.

«Les faits sont extrêmement graves car ils constituent des menaces très sérieuses contre mon client Ignacio Altamirano qui est menacé de mort», précise l'avocat dans sa plainte, notant que les positions et les déclarations du politologue espagnol sur la question du Sahara marocain sont derrière la réaction de ces deux éléments du Polisario.

La défense du politologue espagnol réclame des poursuites

à l'encontre de ces individus pour menaces de mort et diffamation. «Face aux victoires diplomatiques engrangées par le Maroc et suite aux derniers événements qui confortent la position du Royaume concernant ses provinces du Sud, le Polisario fait usage de la violence et des menaces dans une vaine tentative d'intimider les voix qui disent la vérité sur la situation du Sahara», a souligné Ignacio Altamirano dans une déclaration à la MAP, ajoutant que les auteurs de ces menaces doivent être poursuivis par la justice en Espagne ou ailleurs.

«En tant que défenseur de la paix dans le monde, j'ai exprimé ma position concernant la question du Sahara. Je dis et redis que le Polisario est à la dérive et il ne représente pas les Saharais», a-t-il affirmé, précisant que "ces déclarations dérangent le Polisario et ceux qui le soutiennent, notamment en Es-



pagne et mettent à nu leurs mensonges».

Ces menaces reflètent le désespoir qui s'empare des sbires du Polisario et de leurs dirigeants et les méthodes criminelles dont usent ces

mercenaires qui s'adonnent à des actes lâches pour détourner l'attention sur l'échec de la thèse séparatiste.

La dernière manifestation de cette propension au crime est l'attaque odieuse perpétrée en

novembre dernier contre le Consulat du Maroc à Valence, un acte abominable qui a été condamné à la fois par le gouvernement espagnol, l'exécutif régional de Valence et toutes les forces politiques en Espagne.

Don marocain au ministère des Affaires étrangères de la RDC

Dans le cadre de la solidarité fraternelle et agissante, l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi à Kinshasa, Rachid Agassim, a procédé jeudi à la remise d'un lot de matériel informatique au profit de la task force du ministère des Affaires étrangères de la République Démocratique du Congo (RDC).

Ce don s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement effectif du mandat de la RDC à la présidence de l'Union africaine, indique un communiqué de l'ambassade du Royaume en RDC.

A cette occasion, le rapporteur de la task force, Boyoko Baelo Debré, a exprimé ses vifs remerciements suite à ce geste qu'il a qualifié de "fraternel et significatif, venant d'un pays frère qui était toujours aux côtés de la RDC", précise le communiqué.

A titre de rappel et dans le même sens, le Maroc avait déjà accordé, récemment, une aide financière en faveur du Panel RDC/UA installé par le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, conclut la même source.

Le Maroc et la Zambie ambitionnent de développer leur coopération parlementaire

Les moyens de promouvoir la coopération parlementaire entre le Maroc et la Zambie ont été, jeudi, au centre d'un entretien entre le président de l'Assemblée nationale de la République de Zambie, Patrick Matibini, et le chargé d'affaires de l'ambassade du Royaume à Lusaka, Mohamed Kalakhi. Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du Parlement zambien, concrétise une visite de courtoisie rendue par le diplomate marocain au chef du pouvoir législatif zambien, indique l'ambassade dans un communiqué parvenu vendredi à la MAP.

Lors de ces discussions, les deux parties ont examiné «les relations bilatérales entre les deux pays, leur évolution et leur excellence, notamment par la reconnaissance de l'intégrité territoriale du Maroc et la marocanité du Sahara», comme elles ont fait part du soutien constant de la République de Zambie aux positions marocaines au sein des organisations et des forums internationaux. La même source ajoute que les deux parties ont souligné la nécessité d'activer la diplomatie parlementaire entre les deux pays, afin de mettre à contribution les relations parlementaires bilatérales, en programmant notamment l'échange de visites officielles entre les membres des institutions parlementaires des deux pays, dès que les circonstances sanitaires le permettront, et en lançant la réflexion sur la possibilité de créer un Groupe d'amitié parlementaire maroco-zambien.

Deux ténors de la politique belge appellent l'UE à soutenir le plan d'autonomie

Louis Michel, ministre d'Etat et Jacques Brotchi, président honoraire du Sénat belge ont rendu public, samedi, un communiqué conjoint dans lequel ils appellent l'Union européenne à soutenir la solution d'autonomie sous souveraineté marocaine pour le règlement définitif du conflit régional autour du Sahara.

«En politique, le momentum est décisif. Il nous fait comprendre la nécessité d'aller dans le sens de l'histoire», écrivent Louis Michel et Jacques Brotchi dans ce communiqué publié sur les sites européens «ubriefs.com», «eupoliticalreport.eu» et «eutoday.net».

Pour ces deux sages de la politique belge, «le processus de ce différend a besoin d'un nouveau souffle en vue de mettre fin à des actions de déstabilisation dans la région sahélo-saharienne particulièrement stratégique et dangereuse», notant que «l'avenir de l'Europe dépend de la stabilité en Afrique et plus particulièrement de cette région, considérée par d'aucuns comme la frontière du Sud de l'Europe».

Soulignant que «l'administration Biden, bien consciente des enjeux, ne paraît pas vouloir remettre en cause la marocanité du Sahara», ils relèvent que «le soutien aux indépendantistes, que ce soit en Europe, dans le monde arabe ou en Afrique s'affaiblit» et «la tenue d'un référendum d'autodétermination par l'ONU semble abandonnée et n'est plus abordée dans les textes onusiens».

Cette affirmation, indiquent-ils «s'est largement confirmée lors de la Conférence ministérielle de soutien à l'initiative d'autonomie sous souveraineté marocaine qui s'est tenue le 15 janvier dernier sous les auspices du Royaume chérifien et des Etats-Unis». A cette occasion, rappellent les deux hauts responsables politiques belges, «des participants se sont engagés à plaider en faveur d'une solution se basant uniquement sur l'initiative marocaine d'autonomie».

«Ce qui nous fait dire que nous nous



acheminons lentement mais sûrement vers la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara, et ce pour des raisons géographiques, politiques et géostratégiques», affirment-ils.

Louis Michel et Jacques Brotchi estiment dans ce contexte qu'«il est grand temps pour l'Union européenne, en tant qu'acteur global, de se positionner sur l'échiquier mondial en favorisant la résolution du conflit car si l'Afrique est concernée au premier chef, l'Europe et le Moyen-Orient lui emboîtent le pas».

Rappelant que «la sécurité en Afrique est une condition de la sécurité européenne», les deux hommes d'Etat assurent que «le Sahel et le Maghreb sont des régions vitales pour la pérennité et la sécurité de notre continent».

Ils relèvent à cet effet que «le Maroc, partenaire privilégié de l'UE, pays dynamique et tourné vers l'avenir, pourrait être l'acteur régional clé pour créer les conditions d'une solution politique réaliste, sûre, durable et efficace pour le Sa-

hara» car «depuis son retour au sein de l'UA, la diplomatie marocaine est particulièrement active, accueillant nombre de ministres africains en visites officielles et son influence sur le continent se mesure au nombre de consulats ouverts (20 États membres des NU actuellement) depuis 2019 dans les villes de Dakhla et de Laâyoune».

Ils affirment qu'ils ne peuvent que «constater le développement économique de cette région, tirant parti de ses ressources, du système éducatif et des financements marocains ainsi que des investissements étrangers».

Ce développement économique prospère, estiment-ils, «va de pair avec une gouvernance locale basée sur le respect des lois».

Il va s'en dire, affirment les deux hauts dignitaires politiques belges, «que cette gestion préfigure ce que l'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine pourrait offrir à l'ensemble de cette région. Elle serait source d'une

nouvelle ère de paix et de prospérité pour toute la sous-région, porteuse d'opportunités pour la jeunesse du continent africain».

Il nous appartient, ajoutent-ils «d'unir nos efforts pour parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable sous l'égide des Nations unies. L'initiative marocaine d'autonomie est une fenêtre d'opportunité qu'il faut saisir en tant que base sérieuse et crédible pour arriver à une solution négociée, car un prolongement indéfini du statut quo actuel, dans une zone stratégique dont la stabilité est étroitement liée à celle du continent africain, voire du bassin méditerranéen, n'est pas viable, comme le prouve la récente rupture du cessez-le-feu par le Polisario fin de l'année passée».

Et les deux ténors de la politique européenne de conclure : «Il est temps de mettre un terme à cette question laissée ouverte depuis plus de quarante ans, au détriment de toute une région».

Les Marocains en tête de liste des nationalités bénéficiaires de visas français



Les Marocains figurent en tête de liste des quinze nationalités auxquelles est délivré le plus grand nombre de visas français pour l'année 2020. Ils ont été 98.627 à décrocher ce sésame tant envié vu le nombre de refus. Ils sont suivis par les Russes (78.0701), les Algériens (73.276) et les Chinois (71.451). Les Tunisiens arrivent à la 5ème place (49.458) avant les Indiens (41.642) et les Turcs (37.017).

En 2019, le Maroc est arrivé en 3ème position après la Chine (757.500), traditionnellement premier pays d'origine des titulaires de visas et la Russie (486.706). Les Marocains ont devancé les Algériens (274.421), les Indiens (263.578), les Tunisiens (145.846) et les Turcs (137.063).

A noter, cependant, que le nombre de visas demandés et délivrés en 2020 a été en très nette baisse (près de -80%) par rapport à l'année 2019, compte tenu du contexte de la crise pandémique de la Covid-19 qui a très fortement restreint les flux migratoires. Selon les estimations de la DGEF relevant du ministère français de l'Intérieur, près de 220.535 premiers titres de séjour ont été délivrés (-20,5% par rapport à 2019). Les raisons familiales restent le premier motif d'attribution des titres de séjour mais elles ont baissé de 16,9%. Le motif d'admission au titre d'étudiant demeure de -20,4%. L'immigration économique, en revanche, est la plus touchée par la

crise de la Covid-19 avec une diminution de 31%.

Ces chiffres reflètent-ils l'accès facile des Marocains au visa français ? Absolument pas. En fait, la politique d'attribution des visas vers la France, en particulier pour les Africains, est très restrictive et se base sur les risques migratoires comme en atteste le taux très élevé d'avis défavorables émis. Un rapport parlementaire publié le 14 janvier dernier par deux députés, a révélé l'importance du taux de refus de délivrance de visas pour la France. Il cite l'exemple de l'Algérie où ce taux a atteint les 45% en 2019 alors que le taux de refus moyen à l'échelle mondiale est de 16,3%. Le chercheur Hugo Bréant cite dans son article «Etudiants africains : des émigrés comme les autres» l'exemple de la situation des étudiants d'Afrique subsaharienne en indiquant que sur les 354.000 étudiants subsahariens qui étudiaient à l'étranger en 2016, la France en accueillait à elle seule près de 62.000, dont 41% d'étudiantes. La délivrance des visas pour les étudiants, court (3 mois) et long séjour (12 mois), a connu une hausse constante, passant de 30.000 visas annuels délivrés en 1998, à plus de 85.000 en 2015. Pourtant, en 2006, le taux de refus des visas étudiants s'élevait à 20%, contre 10% pour l'ensemble des demandes. Cette même année, «76,4 % des refus de visa tous motifs confondus concernaient les visas étudiants. L'Afrique subsaharienne a été la première zone

d'origine des étudiants à avoir été confrontée à ces politiques restrictives. Dès 2001, les statistiques des visas accordés, des entrées sur le territoire et des effectifs étudiants ont commencé à diminuer. De leur côté, les statistiques de la DGEF indiquent que le nombre des visas refusés a atteint 390.750 en 2016 avant de passer à 537.479 en 2017 et à 674.798 en 2018. Il sera de 686.862 en 2019 avant de chuter à 168.275 en 2020, soit une baisse de -75,5%.

En effet, la délivrance des visas est liée, pour certains pays, à la coopération en matière de réadmission qui demeure une composante de la

politique des visas, notamment vis-à-vis de trois pays du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie) et de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali). Un lien qui a été consacré même au niveau européen avec la récente révision du Code communautaire des visas de février 2020. Cette réforme avait pour objet, entre autres, de répondre aux impératifs de sécurité et de limitation du risque migratoire en consacrant la politique des visas comme un outil d'amélioration de la coopération en matière de réadmission afin d'inciter les pays tiers à intensifier leurs efforts dans la lutte contre l'immigration irrégulière. Déjà en 2018, la Commission européenne a précisé, dans un rapport sur l'avancement de la mise en œuvre de l'agenda européen en matière de migration adressé récemment au Conseil européen, que des conditions plus strictes seront établies pour le traitement des demandes de visas introduites par les ressortissants des pays tiers qui ne coopèrent pas de manière satisfaisante en matière de retour et de réadmission.

Des restrictions qui n'ont rien de nouveau pour le Maroc qui, depuis l'établissement du partenariat de mobilité entre lui et l'Union européenne et ses Etats membres, a refusé la signature d'un accord de réadmission. En fait, ce partenariat stipule, entre autres, la reprise des négociations entre l'UE et le Maroc pour la conclusion d'un accord de

réadmission équilibré, prévoyant des dispositions relatives aux ressortissants des pays tiers ainsi que des mesures d'accompagnement et conciliant le souci de l'efficacité opérationnelle avec l'exigence du respect des droits fondamentaux des migrants. Promouvoir une coopération active et efficace auprès de tous les partenaires régionaux sera essentiel pour soutenir les efforts dans ce domaine.

Le Maroc a toujours été pour le retour et la réadmission de ses migrants en situation irrégulière. Pour les autorités marocaines, l'accueil de tous les migrants expulsés d'Europe induit des charges financières et des enjeux politiques et sociaux importants. Ceci d'autant plus que les dispositions juridiques de pareils accords sont prohibées au niveau mondial. Plusieurs instances internationales ont remis en cause leur compatibilité avec le respect des droits de l'Homme et même la Cour européenne des droits de l'Homme les a condamnés. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations a demandé en 2013 l'annulation des accords dits de réadmission.

Certaines personnalités politiques françaises, citées par les deux députés auteurs d'un récent rapport sur la politique des visas en France, ont considéré le lien «visa-réadmission» comme «le maintien d'un rapport postcolonial vis-à-vis des pays africains».

Hassan Bentalab



Un classement qui cache, néanmoins, un très fort taux de rejet

Casablanca reçoit le premier lot des bus tant attendus



Parmi les citoyennes et citoyens de Casablanca, certains ont dit que ce n'était pas trop tôt, d'autres qu'il n'est jamais trop tard. Mais dès aujourd'hui, les uns comme les autres pourront enfin profiter de bus à la hauteur des deniers publics générés par la capitale économique.

Attendue fébrilement depuis plusieurs mois, voire des années, la mise en service de 700 nouveaux bus a été lancée. A dire vrai, quelques bus circulent depuis vendredi dernier. Des véhicules qu'il était difficile de ne pas remarquer tant ils sont à l'extrême opposé de leurs prédécesseurs.

Rappelons que la ville la plus peuplée du pays a pendant de trop longues années souffert d'une flotte de bus délabrées, dans lesquels les citoyennes et citoyens de tous âges s'entassaient par obligation, à cause d'une faible fréquence de passage et sans pour autant desservir l'ensemble des nouveaux quartiers périphériques de la ville. Aujourd'hui, il semblerait que ce temps soit révolu. C'est du moins ce qu'ont promis le wali de la région, Saïd Ahmidouch, le wali directeur général des collectivités territoriales, Khalid Safir, le président du

Conseil régional, Mustapha Bakoury, et celui de la commune de Casablanca, Abdelaziz El Omari. Tous présents lors d'une cérémonie inaugurale qui était pour le moins gênante. Car rendez-vous compte, nous sommes en 2021. Et pourtant, on en est encore là...

En tout cas, on ne va pas non plus s'en plaindre. La nouvelle flotte aurait coûté 1,4 milliard de dirhams, financés par l'Etat, notamment à travers le Fonds d'appui aux réformes du transport urbain et interurbain (FART), le délégataire (société ALSA), ainsi que des contributions de la région de Casablanca-Settat et de la commune de Casablanca. Un investissement primordial pour élargir l'offre de transport dans une aussi grande métropole. C'est d'ailleurs l'un des objectifs affichés : renforcer l'offre actuelle de transport et la desserte des territoires de l'établissement de coopération intercommunale Al Baida.

En clair, l'idée est de desservir désormais les zones dont le besoin en transport est criant. A savoir les quartiers qui bénéficient du programme de lutte contre les bidonvilles et du programme de relogement des habitants des

constructions menaçant ruine. En réalité, c'est la priorité des priorités. Ces quartiers sont depuis, aujourd'hui, desservis de manière inédite par des lignes ra-



450 véhicules flambant neufs sur les 700 prévus parcourent depuis vendredi la capitale économique

diales, mais encore des lignes transversales, comme c'est le cas pour Nouaceur, Médiouna et Mohammédia. En tout et pour tout, 10 nouvelles lignes supplémentaires font leur apparition dans le paysage.

En détail, ces lignes desservent les communes de Sidi Moussa Ben Ali, Sidi Moussa Ben Majdoub, Chellalate, Ben Yakhlef (préfecture de Mohammédia) et Sidi Hajaj. Sans oublier, Tit Mellil et Majattia Ouled Taleb (province de Médiouna), ville Ennasr à Ouled Saleh et Khyayta à Ouled Azzouz. Mais encore, Zaouia et la zone industrielle de Nouaceur. En plus des quartiers Salama 1 et 2, ou encore la zone industrielle de Sidi Bernoussi. Bref, une offre élargie qui va sans aucun doute soulager les peines en matière de transport de bon nombre d'habitants de Casablanca.

Pour l'instant, seuls 450 bus ont été mis en service. Le parc sera probablement élargi de manière progressive pour but d'atteindre les 700 bus. Des bus neufs dont 500 véhicules de la marque allemande Mercedes, un gage de bonne qualité, mais aussi 200 de la marque Scania Irizar. On ne va pas sauter au plafond et encore moins le crier sur tous les

toits, mais on ne va pas se raconter d'histoires, c'est déjà un grand pas en avant d'avoir des bus neufs, équipés de Wifi, d'un système de vidéo-surveillance ainsi que d'un système de sécurité des portes. Et plus important encore, des rampes d'accès pour handicapés. D'ailleurs, Alberto Pérez, le PDG de la société de gestion ALSA, ne s'est pas trompé quand il a assuré lors de ladite cérémonie que "les dernières technologies en matière de sécurité et de confort devraient améliorer de manière significative la qualité du service et la fréquence des lignes dans la métropole".

La cérémonie en question a également été l'occasion d'une rencontre avec les sous-traitants et fournisseurs locaux d'Irizar. Ces derniers, ont fait l'objet d'une intervention du ministre de l'Industrie, en expliquant que le taux d'intégration locale de la fabrication des bus Irizar a atteint aujourd'hui 42%. Et d'ajouter : "L'objectif est de parvenir, à terme, à 60%, en accordant une place importante aux projets de fabrication de pièces à destination de l'écosystème de cette filière dans la banque de projets lancée en septembre 2020".

L'IFC salue les réformes structurelles importantes mises en œuvre par le Maroc

Le vice-président de la Société financière internationale (IFC) pour l'Afrique et le Moyen-Orient, Sergio Pimenta, a salué, récemment à Rabat, les réformes structurelles importantes mises en œuvre ces dernières années par le Maroc.

Lors d'une réunion avec le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, M. Pimenta a souligné que l'IFC est déterminée à poursuivre son soutien au Maroc dans de nombreux domaines, en particulier ceux relatifs au renforcement du partenariat public-privé dans le domaine social, a indiqué un communiqué de la Primature.

«L'institution est également résolue à accompagner les réformes lancées par le gouvernement, qui sont en phase avec les tendances de l'IFC et fournir le soutien nécessaire pour l'amélioration des performances des établissements publics et le développement des projets, et ce afin d'assurer des financements privés, notamment en matière d'infrastructures de base», a-t-il détaillé, ajoutant qu'il s'agit aussi d'apporter un appui dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires au Maroc, rapporte la MAP.

Revenant sur les répercussions de la pandémie de la Covid-19 et la décision de Sa Majesté le Roi de créer le Fonds Mohammed VI pour l'investissement, le responsable de l'IFC a loué cette initiative, qui incarne la bonne gestion de la pandémie par le Maroc, affirmant la disponibilité de son institution pour accompagner cet important chantier, en déterminant les priorités et les initiatives qui aideront à surmonter les effets sanitaires et économiques de la crise pandémique.

Pour sa part, le chef du gouvernement a souligné que le Maroc aspire à relancer son économie et est prêt à relever ce défi tout en surmontant les obstacles posés par la pandémie, notant l'importance du Fonds Mohammed VI pour l'investissement en tant que fer de lance d'une reprise de l'économie nationale.

M. El Otmani, qui s'est félicité des actions et du soutien technique de l'IFC au profit du Maroc, a tenu à rappeler les réformes profondes et importantes entreprises par le Royaume dans divers domaines, insistant sur la nécessité de renforcer la coopération avec cette institution, notamment en termes de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), ainsi qu'en matière d'infrastructures et de développement régional.

La reprise contrariée par le contexte de la pandémie

«En dépit de l'espoir permis par la mise au point et la validation de plusieurs vaccins anti-coronavirus, le retour à la vie normale ne se sera pas effective avant 2022, voire 2023», prévient le Centre marocain de conjoncture (CMC) dans sa dernière publication mensuelle «Maroc Conjoncture» (n°332).

Dans ce spécial, consacré aux mutations économiques et aux mécanismes d'accompagnement à l'ère post-Covid, le CMC laisse entendre que le Maroc n'est pas encore venu à bout des conséquences de la crise, due au coronavirus, qui a frappé de plein fouet plusieurs pans de l'économie mondiale et nationale.

Pour l'Observatoire privé de l'économie marocaine, spécialisé dans l'analyse et le suivi de la conjoncture, la prévision et l'évaluation d'impact, le Maroc n'est toujours pas sorti de l'ornière.

En effet, alors que toutes les économies de la planète sont confrontées aux conséquences économiques de la pandémie de Covid-19, force est de constater que la dette connaît une augmentation rapide à travers le monde au point que «le ratio dette/PIB a atteint des proportions inquiétantes», a-t-il constaté.

Pour le CMC, il ne fait aucun doute que «cette tendance freine, de façon brutale, la reprise économique qui commençait à se dessiner après la crise financière déclenchée en 2007 et fait planer le spectre d'une montée des risques susceptible de plomber la croissance».

Soulignons à ce propos qu'au Maroc, la dette des ménages auprès des banques et des sociétés de financement continue d'évoluer à un taux annuel moyen de 5% portant ainsi le ratio dette des ménages sur le produit intérieur brut à 31,1% en 2019», selon le CMC.

Et l'Observatoire de préciser que les prêts bancaires à la consommation représentent, quant à eux, 37% du total des montants octroyés aux ménages marocains.

Toujours dans le contexte de l'économie nationale, le CMC rappelle en outre que la synthèse des résultats de l'enquête réalisée par le Haut-commissariat au plan (HCP) «apporte un éclairage édifiant quant à l'impact, destructurant, de cette crise sur les multiples aspects de la vie de milliers d'unités d'entreprises organisées opérant dans les secteurs secondaire et tertiaire».

A noter qu'outre l'activité des entreprises et la dette des ménages, d'autres sujets en lien avec la thématique principale sont également abordés dans cette publication du Centre marocain de conjoncture.

En l'occurrence : l'entrée en vi-



gueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), la généralisation de la couverture sociale, les relations commerciales entre le Maroc et le Royaume-Uni et les perspectives 2021.

Commentant l'entrée en vigueur récente de la ZLECA, le CMC estime qu'elle pose des interrogations quant à ses perspectives économiques, et que celles-ci sont prometteuses.

En effet, il explique que «s'il est pleinement mis en œuvre, l'accord pourrait accroître le revenu régional de 7%, accélérer l'augmentation des rémunérations des

travailleurs et sortir 98 millions de personnes de la pauvreté d'ici 2035».

Pour les économistes du CMC, le renforcement du commerce intra-africain aurait aussi un impact qualitatif significatif sur la structure des économies du continent. Et, «si elle réussit son intégration régionale et continentale, l'Afrique du Nord serait particulièrement avantagée».

Sur la généralisation de la couverture sociale, le Centre affirme que le Maroc n'a pas dérogé à l'approche ascensionnelle internationale dans la mise en place de son système de protection sociale. Cependant, il juge le regroupement des différentes composantes sous le vocable de système inapproprié, estimant que «celles-ci ne constituent qu'un mécanisme dépourvu de cohésion et de complémentarité».

Quoi qu'il en soit, le CMC relève que «le chantier le plus important serait celui de la généralisation de la couverture à toutes les couches sociales dans une perspective de consécration d'une universalité inclusive tant convoitée».

S'agissant des relations commerciales entre le Maroc et le Royaume-Uni qui «devront, pour l'essentiel, continuer à obéir aux mêmes dispositions régissant les échanges entre le Maroc et l'UE»,

l'Observatoire rappelle que l'accord conclu en prévision de la rupture causée par le Brexit est applicable depuis le 1er janvier dernier.

Cependant, si dans l'immédiat, peu de changements sont attendus entre les deux partenaires en matière de commerce et d'investissement, le CMC soutient qu'à terme, «de nouvelles perspectives pointent à l'horizon avec les opportunités d'intensification des échanges et le montage de partenariats et de projets en co-investissement pour la densification des échanges bilatéraux mais aussi pour la conquête de nouveaux marchés».

Quant aux perspectives 2021, le CMC constate qu'un climat d'incertitudes et de craintes s'est installé poussant à un scepticisme parfois dénotant, après plus d'une année sous l'emprise de la pandémie.

Le monde est éteint, les infections au coronavirus n'arrêtent pas de se propager et à sévir dans toutes les régions de la planète mettant à genoux les systèmes de santé les plus performants.

Face à ce sombre tableau, le Centre note que «la question récurrente qui a tarabulé les esprits, tout le long de ce morne périple d'une année, a été de savoir comment venir à bout de cette crise».

Alain Bouithy



Le CMC analyse les mutations économiques et les mécanismes d'accompagnement post-Covid

Total Maroc devrait enregistrer un RN social en baisse en 2020

Total Maroc devrait afficher un résultat net social au titre de l'exercice 2020 en retrait d'environ 33% par rapport à celui de 2019, alerte l'entreprise dans un communiqué. Ce résultat a été impacté par l'effet conjugué de la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) ayant entraîné une baisse importante de la demande de produits pétroliers et de la crise des marchés pétroliers ayant conduit à une forte dépréciation de la valeur des stocks, explique la même source.

Depuis le début de la crise sanitaire, Total Maroc est "resté mobilisé pour satisfaire les besoins de ses clients tout en veillant à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs et ce, dans le strict respect des règles sanitaires édictées par les autorités compétentes", fait savoir le communiqué. Et de conclure:

"Total Maroc continue en dépit de ce contexte particulier de soutenir sa stratégie d'investissements pour une énergie plus abordable, plus disponible et plus propre".

Cartier Saada enregistre une baisse de son CA de 21% entre octobre et décembre

Cartier Saada a réalisé un chiffre d'affaires de 38,5 millions de dirhams (MDH), entre octobre et décembre 2020, en baisse de 21% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

"Dans un contexte de pandémie mondiale, cette contre-performance est essentiellement due à un recul des ventes export à partir de mai 2020", explique Cartier Saada dans un communiqué financier, notant que les mesures liées au confinement ou reconfinement dans la majorité des pays

d'exportations, et notamment la fermeture des cafés, hôtels et restaurants ont impacté négativement la consommation de ce segment de clientèle.

S'agissant du chiffre d'affaires cumulé (du 1er avril à fin décembre 2020), il s'est établi à 108,76 MDH, en baisse de 21% par rapport à la même période de l'année précédente. Le chiffre d'affaires local s'est élevé à 9,74 MDH (+66%), tandis que celui à l'export s'est chiffré à 99,02 MDH (-25%).

La CGEM dévoile ses priorités pour l'année 2021

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a dévoilé, jeudi dernier à Casablanca, ses priorités pour l'année 2021, couvrant six chantiers urgents et structurants.

La première priorité porte sur l'appui aux entreprises pour la mise en place rapide de la stratégie des fonds propres via le lancement d'un Fonds généraliste de prêt participatif avec une distribution par le réseau bancaire, tandis que la deuxième concerne l'amélioration de l'accès et l'optimisation des coûts des facteurs de production de l'entreprise, à travers six aspects, à savoir l'énergie, la logistique, la formation, l'emploi, le foncier et l'innovation, précise-t-on lors d'une conférence de presse tenue à la suite du Conseil d'administration du patronat, rapporte la MAP.

S'agissant de la troisième priorité, elle porte sur l'opérationnalisation d'un choc de simplification en faveur du développement économique, notamment à travers l'accélération de la simplification des procédures administratives et des mesures de sauvegarde, le e-gouvernement (légiférer sur la reconnaissance électronique des signatures et des actes légaux, administratifs et bancaires), la suppression des sources d'arbitrage, l'institutionnalisation de la déclaration sur l'honneur et l'installation du principe de la confiance.

En ce qui concerne la quatrième priorité, elle vise à promouvoir le "Made in Morocco" et le soutenir par la commande publique et la pré-

férence nationale, via la création et la promotion d'un label "Made in Morocco" afin de faciliter la reconnaissance des produits marocains à fort contenu local, l'inclusion des établissements et entreprises publics (EEP) dans le décret d'application relatif aux marchés publics n°2-12-349, l'intégration des fournitures dans les marchés publics et aussi à travers des mesures fiscales (taxe sur la valeur ajoutée différenciée et avantageuse pour les entreprises labellisées).

La cinquième priorité est de favoriser l'emploi et la reconversion pour une meilleure employabilité. L'objectif est de conditionner l'indemnité pour perte d'emploi (IPE) à la formation de reconversion en assouplissant les conditions d'accès à l'IPE. Il s'agit de ce sens d'accompagner ce dispositif par une formation de reconversion pour

augmenter les chances de réinsertion des salariés ayant perdu leur emploi et de relier le bénéficiaire de l'indemnité pour perte d'emploi à l'obligation de suivi d'une formation avant la fin des 6 mois d'indemnisation.

En matière de formation professionnelle, il est question de développer un système de planification basé sur la demande et non pas sur l'offre de formation, de développer un système d'assurance qualité et de mécanismes de régulation ainsi qu'une offre de formation construite dans le cadre d'un partenariat public-privé.

La 6ème priorité porte, quant à elle, sur la nécessité d'un engagement national (public et privé) pour intégrer de façon assumée le petit informel et éradiquer le grand informel.

Pour le petit informel, la CGEM préconise l'élargissement de la couverture sociale et d'inclusion financière (déploiement du mobile payment, refonte du statut de la microfinance pour en faire un levier fort d'inclusion, le développement des outils de financement des TPE et des particuliers".

Côté grand informel, il s'agit de l'éradication de la rente, du renforcement de l'action douanière au niveau des frontières, de la lutte contre la corruption, de la pénalisation des fausses factures et de l'accompagnement dans l'intégration des unités de production informelle à l'économie formelle.

"La campagne de vaccination contre la pandémie du nouveau co-



ronavirus (Covid-19) a été lancée, il y a deux semaines, par Sa Majesté le Roi, ce qui nous donne évidemment de l'espoir quant à la relance économique. Toutefois, nous restons réalistes et sommes tout à fait conscients que la reprise est tributaire de l'efficacité de la campagne de vaccination aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. C'est cela qui déterminera la date du retour à la normale, que nous espérons courant deuxième semestre 2021", a dit, à cette occasion, le président de la Confédération, Chakib Alj.

"Nous restons confiants que 2021 devra être l'année des réformes et de la reprise", a-t-il poursuivi, ajoutant que le financement est l'un des sujets phares. "Bien que le déploiement du Fonds Mohammed VI pour l'investissement va sans aucun doute être annoncé dans les prochains jours, nous restons convaincus que son efficacité sera

liée à la rapidité de déploiement des fonds dans les secteurs qui sont prioritaires".

M. Alj a, en outre, mis l'accent sur le secteur informel, relevant qu'en "plus des impacts sur l'économie, la tragédie de Tanger qui a coûté la vie à 29 personnes nous rappelle le danger quotidien que représente le secteur de l'informel sur la sécurité de nos concitoyens".

"Les répercussions de ce dernier sont connues de tous et s'aggraveront davantage sans la mise en place en urgence de mesures concrètes et courageuses comme la généralisation de la couverture sociale, demandée par Sa Majesté. Nous saluons également la pénalisation des fausses factures et l'effort déployé par la Direction des douanes pour stopper l'entrée illégale de marchandises aux postes-frontières de Sebta, de Mellilla et d'El Gueguarar", a indiqué le président de la CGEM.



Promouvoir le Made in Morocco et le soutenir par la commande publique et la préférence nationale

Le Maroc, un partenaire crédible et une destination privilégiée des investissements étrangers

Les réformes politiques, économiques et sociales menées au Maroc sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI ont fait du Royaume un partenaire crédible et une destination privilégiée des investissements étrangers, et particulièrement espagnols, a souligné, jeudi, l'ambassadeur du Maroc en Espagne, Mme Karima Benyaich.

Les nombreuses stratégies sectorielles mises en œuvre par le Royaume durant les deux dernières décennies et les performances enregistrées par l'économie marocaine grâce à ces plans stratégiques, en matière de croissance, d'emploi et de développement industriel offrent de véritables opportunités de coopération et d'investissement pour les opérateurs économiques espagnols, a relevé Mme Benyaich qui animait une visioconfé-

rence sous le thème: «Le Maroc: focus sur un pays en mouvement», avec la participation, notamment, d'un panel d'entreprises espagnoles intéressées par le marché marocain, des membres du corps diplomatique accrédités à Madrid, ainsi que diverses personnalités politiques et académiques, rapporte la MAP. Organisé par la représentation diplomatique du Maroc en Espagne en collaboration avec l'Institut des études historiques Bances et Valdés et le Corps de la noblesse de la Principauté des Asturies, cet événement a permis de souligner l'excellence des liens de coopération politique, économique, commerciale et culturelle existant entre le Maroc et l'Espagne, et de mettre en exergue le partenariat stratégique qui ne cesse de se consolider davantage au niveau bilatéral, en rappelant la dernière visite officielle au Maroc des rois d'Espagne, de même

qu'au niveau de l'Union européenne.

Après avoir mis l'accent sur les réalisations du Maroc en ce qui a trait au renforcement et à l'amélioration de sa position quant au climat des affaires, l'ambassadeur a tenu à exposer les avantages et les mesures incitatives prévues par le droit marocain, en faveur des investisseurs tant nationaux qu'étrangers, notamment dans des secteurs porteurs, tels que l'industrie, les énergies renouvelables, l'agroalimentaire, le tourisme, la formation professionnelle, entre autres.

Par ailleurs, Mme Benyaich a passé en revue la situation sanitaire actuelle au Maroc, en livrant une présentation des mesures adoptées, par secteur, et les programmes mis en place depuis le début de la crise sanitaire, conformément aux hautes orientations Royales, pour protéger la po-

pulation et préserver l'économie marocaine, notamment le lancement, récemment, par le Souverain, de la campagne nationale de vaccination contre le coronavirus. L'accent a été également mis sur les opportunités de partenariat entre les sociétés espagnoles et marocaines pour la conquête de nouveaux marchés, particulièrement en Afrique, grâce à l'expérience du secteur privé marocain sur ce marché et au savoir-faire des entreprises espagnoles dans divers secteurs d'activités.

S'agissant des relations multilatérales, la diplomate marocaine a rappelé l'engagement du Royaume et ses efforts consentis en matière de lutte contre l'immigration clandestine, sur la base d'une approche solidaire et intégrée, et contre le terrorisme et le crime organisé et ce, dans le cadre de la coopération internationale et régionale.

Rencontre littéraire :
 “Je viens de loin,
 j’écris en français”

Des auteurs francophones s’expriment



La rencontre littéraire “Je viens de loin, j’écris en français - Silences et tabous” s’est tenue, jeudi en ligne, donnant la parole à des auteurs venus d’ailleurs qui ont choisi de s’exprimer en langue française.

Organisé par l’Alliance française Paris Île-de-France, en partenariat avec l’Institut français au Maroc et le Comité d’Entreprise de la RATP et avec le soutien de l’Institut français de Paris et de la Fondation des alliances françaises, ce rendez-vous littéraire, suivi par quelque 1.600 spectateurs inscrits, issus de 75 pays, a été modéré par le spécialiste en littérature francophone, Bernard Magnier, avec la participation de Leïla Slimani, Rachid Benzine et Zainab Fasiki. Sur la place de la littérature, l’écrivaine franco-marocaine Leïla Slimani a indiqué dans son intervention que cet art écrit permet d’instituer un dialogue entre le lecteur et l’écrivain. La littérature est une “fiction qui permet de

créer l’humanité et la vie dans un lieu défilé de jugement”, a-t-elle expliqué. Elle a en outre relevé que ses écrits et les sujets de ses romans se sont imposés à elle, sans pour autant vouloir retranscrire sa personne et son monde réel sur le papier. “Je n’ai jamais eu envie de parler de moi mais plutôt raconter la vie des voisins”, a-t-elle dit. Cependant pour son livre “Le pays des autres”, elle a confié qu’à travers cette saga familiale, c’est un Maroc inventé dans son imaginaire qui est représenté, ajoutant que la fascination portée pour ses grands parents a eu son lot d’influence dans son œuvre. En réponse à une question sur le rôle de l’arabe dans l’écriture littéraire, Leïla Slimani a fait savoir que sa perception vis-à-vis de cette langue, qu’elle “ne domine pas”, repose sur la musicalité de ses sons. Cette lauréate du prix Goncourt 2016 pour son roman “Chanson douce”, considère que les réseaux sociaux sont

une “incarnation de la culture de la pulsion”.

L’écrivaine, qui a déserté le monde des réseaux sociaux, a ajouté que sur ce genre de plateformes, “toutes les paroles ne se valent pas”. De son côté, l’écrivain et sociologue marocain Rachid Benzine a estimé que les réseaux sociaux permettaient certes une “liberté de parole, mais pas une conversation qui, elle, nécessite le vis-à-vis ainsi que l’institution de règles de respect”.

Il également relevé que ses essais sont une continuité de ses recherches, alors que ses romans sont une fiction littéraire, “un dialogue qui invite à comprendre l’autre à travers son système et son langage”. “La littérature doit être un lieu d’expérience (...), un processus d’humanisation”, a-t-il ajouté. Pour ce natif de Kénitra, l’étude historique est une part importante dans la compréhension de la “complexité du monde”, avec ses di-

mensions plurielles. Quant au rôle de la langue arabe dans ses écrits francophones, “il est incarné par un modèle de l’esthétique, une musicalité dans sa parole de fiction”. La jeune auteure de bandes dessinées Zainab Fasiki a indiqué, quant-à-elle, que ses dessins étaient “une expression artistique qui relève de la thérapie”. Cette ingénieure de formation fassie s’est intéressée au dessin et à l’illustration comme forme d’écriture utilisant une juxtaposition de dessins, articulés en séquences narratives pour véhiculer des pensées.

Créées en 2017, ces rencontres littéraires donnent la parole à des auteurs (écrivains, réalisateurs, scénaristes de bande-dessinées...) venus d’ailleurs qui ont choisi de s’exprimer en langue française. Depuis mai 2020, c’est en ligne que ces rencontres se poursuivent pour continuer à faire découvrir, au plus grand nombre, des auteurs incontournables du paysage littéraire francophone.

Said Abernous, un parcours riche au service de la culture et du théâtre à Al Hoceïma



Le poète et dramaturge Said Abernous, né en 1976 à Bni Hadifa dans la province d’Al Hoceïma, a énormément donné dans différents domaines artistiques et culturels, laissant ainsi un réel patrimoine culturel.

L’histoire remonte au milieu des années 90 lorsque Said Abernous a voulu exprimer son identité et sa culture à sa manière. Il fit alors ses premiers pas dans le monde de la dramaturgie, inspiré par l’expérience de dramaturges et de créateurs amazighs qui l’ont précédé dans le domaine. Abernous a eu un parcours scolaire

et universitaire remarquable, couronné par l’obtention d’une licence en études françaises en 2012, puis d’un master en langues et cultures marocaines de l’Université Mohammed Premier (UMP) d’Oujda en 2015. Il poursuit actuellement ses études en tant que doctorant en linguistique, communication et traduction à l’université Abdelmalek Essâadi de Tétouan. S’agissant de son premier contact avec le monde de la culture et du théâtre, Abernous, qui a travaillé en tant qu’enseignant du primaire pendant 22 ans avant d’être affecté, il y a trois ans, à la tête d’un des services de la Direction provinciale de l’éducation nationale à Fahs-Anjra, explique qu’il a débuté dans la poésie et le théâtre en travaillant avec ses élèves pour le théâtre de l’école, avant de décider de passer au domaine de la dramaturgie avec l’association Thifswin pour le théâtre amazigh, qui travaille sur ses textes depuis près de 15 ans.

La troupe Thifswin tient à travailler, chaque année ou deux, sur l’un de ses textes théâtraux de manière professionnelle et distinguée, a précisé Abernous dans une déclaration à la MAP, ajoutant que la plupart des textes qu’il a écrits et qui ont été joués en pièces théâtrales, ont été rédigés en langue amazighe et traitent des thèmes marocains et humains, et se penchent sur des questions existentielles et philoso-

phiques.

Grâce à ses œuvres littéraires et artistiques profondes, qui se distinguent sur tous les niveaux, Said Abernous a remporté plusieurs prix nationaux, que ce soit en tant que dramaturge ou membre de la troupe Thifswin, notamment le Prix du Festival national du théâtre de l’enfant en 2006, le Grand Prix du Festival national du théâtre à Casablanca en 2008 et le Prix national de la culture amazighe, catégorie littérature, décerné par l’Institut royal de la culture amazighe (2011), tout en remportant la même année le prix national de la culture amazighe, catégorie théâtre, avec la troupe Thifswin pour le théâtre amazigh, grâce à la pièce “Tit Nin Zou”. En 2012, Abernous a remporté le Grand Prix du Festival national du théâtre à Agadir, le Prix du meilleur texte théâtral au Festival arabe du théâtre des jeunes à Oujda (2016), et le Prix national de la culture amazighe, catégorie traduction, décerné par l’Institut royal de la culture amazighe (2016), puis a rafé, la même année, le Prix national de la culture amazighe, catégorie théâtre, et le Prix du meilleur texte théâtral au Festival national organisé par le ministère de la Culture à Tétouan.

Cet artiste talentueux n’a pas manqué de saluer le travail de la troupe Thifswin pour le théâtre amazigh d’Al Hoceïma, expliquant que

la troupe tient à travailler sur des textes qu’il a écrits, sous la supervision artistique de metteurs en scène expérimentés, ce qui a donné au théâtre amazigh l’occasion de concourir aux niveaux national et international et a permis à la troupe de remporter les Prix du Festival national du théâtre pendant près de 5 années consécutives. Concernant la situation de la culture et de l’art à Al Hoceïma, Abernous a fait savoir que les 16 dernières années ont connu une amélioration en termes de productions artistiques, ainsi que la présence artistique et culturelle de nombreux talents dans les domaines du théâtre, des arts plastiques, de la musique et du cinéma, qui ont prouvé leur capacité à rivaliser aux plus hauts niveaux. Le dramaturge a également salué l’infrastructure culturelle qu’abrite la province d’Al Hoceïma, qui a récemment été renforcée par la création du Grand Théâtre d’Al Hoceïma et nombre de centres culturels, relevant néanmoins la nécessité d’investir dans l’élément humain en accordant davantage d’intérêt aux domaines de la formation, d’encadrement, d’accompagnement et du soutien des jeunes talents, non seulement à travers la promotion de leurs œuvres artistiques, mais aussi en assurant l’amélioration de leurs performances, notamment dans les domaines de la musique, du théâtre et du cinéma.

“Les Trois Mousquetaires” à nouveau au cinéma avec Vincent Cassel et Eva Green



Une nouvelle adaptation au cinéma des “Trois Mousquetaires”, tirée de l’œuvre d’Alexandre Dumas, est en préparation en France avec notamment Vincent Cassel et Eva Green dans les rôles principaux, a annoncé vendredi la production.

Le roman d’aventures a déjà inspiré de nombreuses adaptations ou œuvres originales pour le grand écran, en France comme à Hollywood. De Gérard Depardieu et John Malkovich dans “L’Homme au masque de fer” (1998) ou Philippe Noiret et Claude Rich chez Bertrand Tavernier (“La fille de D’Artagnan”, 1994), de prestigieux

acteurs s’y sont frottés. Pour ce nouveau projet, la réalisation est confiée au Français Martin Bourboulon, ont précisé les sociétés Pathé et Chapter 2.

Auteur de deux comédies, “Papa ou Maman” et “Papa ou Maman 2”, il a également réalisé le très attendu biopic “Eiffel”, avec Romain Duris dans le rôle-titre, dont la sortie est prévue pour le 5 mai. Outre Vincent Cassel (Athos) et Eva Green (Milady), Romain Duris (Aramis) et Pio Marmai (Porthos) figureront au générique. Et c’est François Civil qui endossera le costume de d’Artagnan.

L’adaptation du texte est confiée au

duo Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière, plutôt connus pour des comédies, et notamment “Le Prénom”, qui a triomphé au théâtre avant d’être adapté au cinéma. Eva Green jouera Milady et Louis Garrel, Louis XIII. Deux volets sont d’ores et déjà prévus, “D’Artagnan” et “Milady”, qui seront tournés simultanément, en France, pour un budget de 60 millions d’euros, a précisé Pathé.

Alors que les salles de cinéma sont toujours fermées en France comme dans de nombreux pays à cause de la pandémie, la sortie est envisagée début 2023.

Bouillon de culture

Laurine Bauby

La réalisatrice et actrice française Laurine Bauby présidera le jury du 9ème festival du cinéma de Oued Noun qui sera organisé du 26 au 28 février à distance, ont annoncé ses organisateurs.

Les autres membres du jury sont l’actrice et réalisatrice Latefa Ahrar et le chercheur en cinéma et universitaire tunisien Wassim Korbi.

Le Prix du court métrage de ce festival, qui vise à faire valoir le potentiel naturel, culturel et touristique de la région et à contribuer à la promotion des cultures hassanie et amazighe, met en compétition six films, dont Lopsy (Maroc) de Mehdi Ayouche et Vincent avant midi (France) de Guillaume Mainguet.

Cinq films de cinq pays vont également concourir pour le prix du meilleur court-métrage documentaire, dont 86 Days (Maroc) de Hassan Maanany et Mourad Khallou, Icarus (Maroc-Hongrie) de Sanaa El Alaoui et The Recovery King (Algérie) de Bougherafa Abdellah Mansour.

Neuf films marocains vont tenter de décrocher le Prix national du court-métrage, dont Andor de Nora Azeoual Tafat, Crack de Blal Touil, Détresse de Najib El Assad, The Last Wave de Mustapha Farnati et In The Heart Oh The Moon de Hicham El Barkaoui.

Le festival du cinéma de Oued Noun constitue un grand événement culturel dans la région Guelmim-Oued Noun avec l’ambition de mettre en valeur le rôle de la culture et de l’art dans l’émancipation des jeunes à travers leur formation aux métiers du cinéma et leur ouverture sur d’autres expériences mondiales.

Outre la projection des films, le programme du festival comprend des ateliers de formation aux techniques du cinéma, des colloques, des hommages et une compétition de photos.



Benjamin Biolay et Pomme remportent les Victoires de la musique



Benjamin Biolay, figure majeure du paysage musical français, et Pomme, chanteuse aux textes sensibles, ont été sacrés artiste masculin et artiste féminine aux 36e Victoires de la musique vendredi

soir.

Pour Benjamin Biolay c’est un doublé: il a reçu dans le même temps le prix du meilleur album avec “Grand Prix”. A 48 ans, il a désormais obtenu six Victoires.

Pomme, voix du mouvement #MeToo dans la musique, obtient ainsi à 24 ans sa deuxième Victoire, après le titre d’album révélation glané l’an passé pour “Les Failles”.

“Grand Prix” de Biolay est un disque-concept irrigué par sa passion pour la Formule 1. Mais cet album, porté par le hit “Comment est ta peine?”, lui permet aussi d’ouvrir son “journal intime” tout en restant “dans la pénombre”, comme le confiait l’artiste à l’AFP en juin 2020 au moment de la sortie.

Pour l’album, Biolay était en course avec “Aimée” de Julien Doré; “Lundi méchant” de Gaël Faye; “Mesdames” de Grand Corps Malade et “Paradis” de Ben Mazué. Invité à filer la métaphore pour savoir qui était toujours en haut du podium à ses yeux, il lâchait: “La plus grosse Formule 1, pour moi, ça reste une Rolls, c’est

«Melody Nelson»”. Signé Serge Gainsbourg, qui, lui aussi, ne suivait que ses propres règles de conduite. L’auteur-compositeur-interprète a multiplié les projets ces dernières années, entre ses propres disques, ses collaborations (avec Vanessa Paradis, par exemple) ou ses hommages, tel cet album autour de Charles Trenet. Parallèlement à sa carrière musicale, le chanteur multiplie les incursions dans le cinéma. Et les rôles sont de plus en plus consistants, qu’il soit chez Agnès Jaoui (“Au bout du conte”), Tonie Marshall (“Numéro Une”) ou Christophe Honoré (“Chambre 212”).

L’autre Victoire très attendue, celle d’artiste féminine, a fini dans les mains de Pomme, qui avait fort à faire face à Aya Nakamura, artiste française la plus écoutée au monde. Ce trophée est un gros coup de projecteur au mouvement #MeToo, encore naissant dans la

filière musicale et nommé #Musictoo.

Pomme a en effet décrit son “arrivée dans l’industrie de la musique” comme “traumatisante” dans une lettre ouverte publiée jeudi par le média en ligne Mediapart. “De mes 15 à mes 17 ans, j’ai été manipulée, harcelée moralement et sexuellement, sans en avoir conscience à cette époque évidemment”, confiait l’artiste de 24 ans. En recevant vendredi son prix, elle a souhaité une “industrie (musicale) plus «safe» (sûre) pour les femmes”, en espérant que ces dernières puissent “renverser les codes” du milieu. “Le chemin est encore long pour les femmes, les Noires, les grosses”, a ainsi commenté Yseult, révélation féminine de l’année. La chanteuse a toujours expliqué qu’elle faisait de la couleur de sa peau et de ses formes une arme politique au travers de ses morceaux et de ses vidéos.



Washington et des experts de l'OMS font pression sur Pékin



Les Etats-Unis et des experts de l'Organisation mondiale de la santé ont fait pression samedi sur la Chine pour qu'elle fournisse davantage des données, alors que l'enquête de l'OMS à Wuhan sur les débuts de la pandémie s'est achevée sans conclusions définitives. "Nous voulons plus de données. Nous avons demandé plus de données", a déclaré dans un entretien avec l'AFP Peter Ben Embarek, qui est allé avec son équipe pendant un mois à Wuhan, où le coronavirus responsable de l'épidémie a été découvert en décembre 2019. "Il y a un ensemble de frustrations mais aussi d'attentes réalistes quant à ce qui est faisable dans un délai donné", a-t-il ajouté, avant d'espérer que les données réclamées seraient fournies, permettant d'aller plus loin.

De son côté, la Maison Blanche a fait savoir qu'elle avait "de fortes inquiétudes" concernant les premiers résultats de l'enquête de l'OMS sur les origines du coronavirus en Chine et demandait également à Pékin de fournir plus d'informations.

"Nous avons de fortes inquiétudes sur la façon dont les premiers résultats de l'enquête sur le Covid-19 ont été communiqués et des questions sur la procédure utilisée pour y parvenir", a affirmé dans cette déclaration le conseiller à la Sécurité nationale Jake Sullivan. "Pour mieux comprendre cette pandémie et préparer la prochaine, la Chine doit rendre accessible ses données sur les premiers jours de l'épidémie", a-t-il ajouté.

Dépêchés en Chine, les experts de l'OMS avaient semblé exclure l'hypothèse que le virus ait pu s'échapper de l'institut de virologie de Wuhan, comme l'administration Trump l'affirmait, lors d'une conférence de presse lundi dans cette ville du Hubei, à la fin de leur mission. Ils avaient estimé qu'il s'agissait d'une hypothèse "hautement improbable". Mais le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a par la suite semblé reculer le tir en affirmant vendredi que "toutes les hypothèses (restaient) sur la table" pour expliquer l'origine de la pandémie.

Sous l'administration de Donald Trump, les Etats-Unis

avaient quitté l'OMS. L'ancien président républicain accusait l'organisation d'être trop conciliante avec la Chine. Dès son entrée en fonctions le 20 janvier, son successeur démocrate Joe Biden a annoncé le retour de Washington au sein de l'OMS. "Reprendre notre place dans l'OMS signifie aussi exiger les normes les plus élevées. Et à ce moment critique, protéger la crédibilité de l'OMS est primordial", a précisé Jake Sullivan.

Les experts de l'OMS pensent que le Covid-19 a son origine dans les chauves-souris et pourrait avoir été transmis à l'homme via un autre mammifère. Ils ne savent pas en revanche où et quand la pandémie a réellement commencé, même si aucun foyer d'importance n'a été signalé à Wuhan ou ailleurs avant décembre 2019.

La pandémie a fait plus de 2,38 millions de morts dans le monde depuis fin décembre 2019, selon un bilan établi samedi par l'AFP à partir de sources officielles.

Après les Etats-Unis (480.902 morts), les pays les plus endeuillés sont le Brésil

(237.489), le Mexique (172.557), l'Inde (155.550) et le Royaume-Uni (116.287).

Depuis un mois, la tendance des contaminations connaît une nette baisse en Europe. Si la courbe de la moyenne des décès quotidiens s'affaïsse également, la dynamique reste plutôt constante lorsque replacée dans une temporalité plus longue.

Le Portugal a néanmoins annoncé samedi prolonger la suspension des vols avec le Brésil et le Royaume-Uni jusqu'au 1er mars pour maîtriser l'explosion des cas de Covid-19 et la propagation des nouveaux variants du virus.

En France, le département de Moselle (est) est durement touché par l'épidémie, avec une progression du variant sud-africain, mais les écoles restent ouvertes et il n'y a pas de confinement local, les mesures apparaissant "à ce jour suffisantes", selon les autorités.

En Amérique latine, le Pérou, confronté à sa deuxième vague de Covid-19, a enregistré son record d'hospitalisations liées au coronavirus, avec 14.333 patients hospitalisés, selon le mi-

nistère de la Santé.

Au Proche-Orient, le Liban a reçu samedi les premières doses du vaccin Pfizer/BioNTech contre le Covid-19, à la veille du coup d'envoi des vaccinations dans le pays en crise où le secteur hospitalier est mis à rude épreuve. "Ce rêve s'est concrétisé grâce au soutien de nos partenaires internationaux", s'est-il félicité le ministre de la Santé, Hamad Hassan, à l'aéroport de Beyrouth pour la réception des 28.500 doses arrivées de Belgique.

En Iran le président Hassan Rohani a mis en garde samedi contre une "quatrième vague" de Covid-19 en Iran, après une hausse du nombre de cas dans certaines régions. Après plusieurs semaines de faibles niveaux de contamination, certaines villes de la province du Khuzestan, dans le sud-ouest du pays, sont désormais zones "rouges", a-t-il averti.

L'Iran est le pays du Moyen-Orient le plus frappé par la pandémie de coronavirus avec près de 59.000 décès sur plus de 1,5 million de personnes contaminées.

Trump acquitté

Les républicains divisés

Pour la deuxième fois acquitté. L'ex-président américain Donald Trump a échappé samedi à un verdict de culpabilité à l'issue d'un procès historique devant le Sénat américain, qui le jugeait pour son rôle dans les violences du 6 janvier au Capitole.

Les sénateurs ont été une majorité --57 sur 100-- à se prononcer pour une condamnation du milliardaire. Mais il aurait fallu les deux tiers de la chambre haute pour parvenir à un verdict de culpabilité qui aurait pu être suivi d'une peine d'inéligibilité.

Le socle des élus républicains a tenu, ce qui montre l'emprise que Donald Trump conserve sur la politique américaine. Mais le parti républicain sort fragilisé d'une séquence commencée en novembre avec la contestation de la victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle et qui a culminé avec les événements du Capitole. "Notre mouvement magnifique, historique et patriotique, Make America Great Again, ne fait que commencer", a réagi M. Trump dans un communiqué, se posant une nouvelle fois en victime d'une "chasse aux sorcières".

Pour Donald Trump, il s'agit

d'un deuxième acquittement en autant de procédures de destitution. Un cas unique dans l'histoire des Etats-Unis.

Dans sa première réaction à ce verdict, l'ex-président de 74 ans a pris date pour l'avenir: "Dans les mois qui viennent, j'aurai beaucoup de choses à partager avec vous et suis impatient de continuer notre incroyable aventure pour la grandeur de l'Amérique".

Chef influent des républicains du Sénat, Mitch McConnell incarne à la perfection le malaise de certains républicains. A peine le verdict annoncé, le vieux roulier de la politique a laissé éclater son amertume. "Il n'y a aucun doute, aucun, que le président Trump est, dans les faits et moralement, responsable d'avoir provoqué les événements de cette journée" du 6 janvier, a-t-il asséné.

Soutien de Donald Trump pendant les quatre années de sa présidence, Mitch McConnell, 78 ans, ne s'est pourtant pas joint à ses sept collègues qui ont voté pour la culpabilité. Pour lui, le Sénat n'était pas compétent dans une procédure de destitution, puisque le magnat de l'immobilier a quitté le pouvoir.

Mais le message politique est

clair. "Mitch McConnell sent bien que Donald Trump reste un énorme problème pour le parti républicain", a martelé Jamie Raskin, chef des procureurs démocrates.

Accusation "absurde" pour un camp, président qui a "trahi" les Américains en soutenant les émeutiers pour l'autre: les avocats du milliardaire républicain et les élus démocrates chargés de porter l'accusation ont bataillé pendant les cinq jours du procès rythmé par des vidéos chocs retraçant les événements.

La dernière journée aura elle aussi été menée tambour battant. Puis Patrick Leahy, élu démocrate qui présidait les débats, a déclaré solennellement: "Donald Trump est par la présente acquitté". "Il est temps de boucler cette mascarade politique", a tonné l'un des avocats du 45e président des Etats-Unis, Michael van der Veen, lors de son court plaidoyer samedi. "Estimer, en se basant sur les indices que vous avez vus, que M. Trump voulait réellement, et de fait a délibérément suscité une insurrection armée pour renverser le gouvernement américain, serait absurde", a-t-il asséné. Derrière cette accusation, il y a surtout la "peur" de voir Donald

Trump réélu en 2024, a-t-il accusé.

A l'inverse, Donald Trump est pour les démocrates le principal responsable des événements du 6 janvier, leur "incitateur". C'est lui qui par ses diatribes aurait suscité l'envahissement du Capitole par ses partisans en colère, au moment où le Congrès américain s'apprêtait à confirmer sa défaite à l'élection du 3 novembre. "Il est désormais évident, sans l'ombre d'un doute, que Trump a soutenu les actes de la foule hargneuse et il doit donc être condamné. C'est aussi simple que cela", a lancé Jamie Raskin, pendant le réquisitoire long de près de deux heures. "Au moment où nous avons le plus besoin qu'un président nous protège et nous défende, le président Trump nous a à la place délibérément trahis. Il a violé son serment" de protéger le pays, a renchéri l'un des neuf démocrates de la Chambre des représentants qui portaient l'accusation, David Cicilline.

Selon eux, il a "attisé la hargne" de ses partisans pendant des mois avec un "grand mensonge": en se présentant comme la victime d'une élection "volée" suite à des "fraudes" dont il n'a jamais apporté la preuve.

Une fois l'assaut en cours, il a attendu de longues heures avant d'appeler ses sympathisants à "revenir chez eux". En tout, cinq personnes sont mortes, et des centaines ont été blessées ou traumatisées, ont-ils estimé.

La présidente de la Chambre des représentants, après un communiqué pointant "l'un des jours les plus sombres et l'un des actes les plus déshonorants" de l'histoire du pays, s'est montrée furieuse devant la presse, en traitant de "lâches" les sénateurs républicains ayant acquitté l'ex-président. "Nous censurons ceux qui utilisent la papperasse dans un mauvais but. Nous ne censurons pas ceux qui incitent à une insurrection qui tue des gens dans le Capitole", a aussi lancé la démocrate.

Resté silencieux samedi, Joe Biden espère aborder une nouvelle phase de son début de présidence, débarrassé de l'ombre gênante de ce procès qui monopolisait les médias et le Congrès.

Sa priorité immédiate est de voir les parlementaires voter son plan de soutien de 1.900 milliards de dollars à l'économie américaine, frappée par la pandémie de Covid-19, et d'accélérer la vaccination des Américains.



Découverte en Egypte de ce qui serait la plus vieille brasserie au monde

Une brasserie de production à grande échelle, qui serait "la plus vieille" au monde, a été découverte en Egypte par une équipe égypto-américaine sur le site archéologique d'Abydos (sud), a annoncé samedi le ministère du Tourisme au Caire.

De la bière, boisson favorite de l'Egypte ancienne, était brassée sur ce site funéraire, selon le communiqué publié par le ministère sur sa page Facebook. "La mission archéologique égypto-américaine, dirigée par Matthew Adams de l'Université de New York et Deborah Vischak de l'Université de Princeton, a découvert ce qui semble être la plus vieille brasserie de production à grande échelle au monde", a précisé le communiqué.

La fabrique de bière "remonte probablement à l'ère du roi Narmer", a indiqué le secrétaire général du Conseil général des antiquités égyptien, Mostafa Waziri, cité dans le texte.

Narmer est le premier roi qui unifia la Haute et la Basse-Egypte. Il a régné il y a plus de 5.000 ans et est considéré par certains comme le fondateur de la Première dynastie de pharaons.

Des archéologues britanniques avaient fait au début du XXe siècle des découvertes les portant à croire qu'une ancienne brasserie se trouvait dans le secteur mais ils n'avaient pas été en mesure de la localiser précisément.

L'équipe égypto-américaine a réussi à le faire.

Selon M. Waziri, la brasserie



était composée de huit larges zones utilisées comme "unités de production". Chaque zone contenait environ 40 grandes bassines en terre cuite disposées en deux rangées.

Un mélange de grains et d'eau était chauffé dans les récipients, "installés verticalement sous forme d'anneaux", d'après la même source.

Le dr Adams affirme dans le

communiqué que des études ont montré que la bière y était produite à grande échelle avec quelque 22.400 litres produits "en même temps". La brasserie "a pu être construite à cet endroit spécifiquement pour les rituels royaux qui avaient lieu à l'intérieur des sites funéraires des rois d'Egypte".

Les preuves de la fabrication de

bière en Egypte ancienne ne sont pas nouvelles.

Des fragments de poteries utilisées par les Egyptiens, vieilles de plus de 5.000 ans, dont de larges bassines en céramique qui servaient à produire de la bière, avaient été découvertes sur un chantier de Tel-Aviv, avait annoncé en 2015 l'Autorité israélienne des Antiquités.

Connu pour ses temples, le site archéologique d'Abydos, dans la province de Sohag, a dévoilé au fil des ans de nombreux trésors.

L'Egypte a annoncé ces derniers mois des découvertes archéologiques majeures et espère qu'elles permettraient de relancer le tourisme, secteur clé miné aujourd'hui par la pandémie de coronavirus.

En Syrie, 12,4 millions de personnes ne mangent pas à leur faim



Quelque 12,4 millions de personnes sont dans une situation d'insécurité

alimentaire en Syrie, pays ravagé par la guerre, a indiqué samedi le Programme alimentaire

mondial (PAM) en jugeant ce niveau "alarmant".

"Près de 60% de la popula-

tion syrienne est désormais dans une situation d'insécurité alimentaire", a rapporté cette agence de l'ONU, se référant aux résultats d'une étude réalisée fin 2020 dans tout le pays. "C'est de loin le chiffre le plus élevé jamais enregistré."

Le pays (environ 20 millions d'habitants aujourd'hui selon le PAM) avait atteint en mai un précédent record avec 9,3 millions de personnes ne mangeant pas à leur faim. "Plus que jamais, un nombre croissant de Syriens ont de plus en plus faim, s'enfoncent dans la pauvreté et dans l'insécurité alimentaire", a indiqué à l'AFP la porte-parole du PAM en Syrie, Jessica Lawson. "Il est alarmant qu'un repas basique soit désormais hors de portée de la majorité des familles", s'est-elle inquiétée.

Dans un pays dévasté par près de dix ans de guerre, envi-

ron 83% de la population vit sous le seuil de pauvreté, selon des statistiques de l'ONU.

Ces derniers mois, la crise économique au Liban voisin qui a fortement ralenti le flux de dollars américains en Syrie, et les confinements liés à la pandémie de coronavirus ont aggravé davantage la situation, avec une dégringolade historique de la livre syrienne face au dollar. Sans oublier l'augmentation des prix.

"La situation économique en Syrie met sous pression des familles qui n'ont plus rien après des années de conflit et nombre d'entre elles dépendent exclusivement de l'aide humanitaire pour survivre", selon Mme Lawson.

Le conflit syrien, déclenché en mars 2011 avec la répression sanglante de manifestants antirégime, a fait plus de 387.000 morts et poussé des millions de Syriens à l'exil.

**«LM Tech» SARL AU
Augmentation du capital
social**

Au terme d'un procès-verbal de l'A.G.E. tenue le 30 octobre 2020, l'associé unique de la société «LM Tech» S.A.R.L. d'A.U décide d'augmenter le capital de 90.000 DH pour le porter de 10.000 DH à 100.000 DH par la création de 900 parts sociales nouvelles par incorporation au capital de réserves et de bénéficiaires. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 14 décembre 2020 sous le numéro 757429.

N° 1135/PA

ETUDE MAITRE
MOHAMED KARIM
DOULIAZAL
NOTAIRE
A CASABLANCA
465 BVD
AMBASSADEUR
BEN AICHA
APPT 41 -5 ETAGE
CONSTITUTION
DE LA SOCIETE
« CASA TEMARA
DEVELOPPEMENT »
S.A.R.L

Aux termes d'un acte nota-

rié reçu par Maître Mohamed Karim DOULIAZAL, Notaire à Casablanca, en date du 14/01/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination : " CASA TEMARA DEVELOPPEMENT " S.A.R.L.

OBJET : La promotion immobilière.

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Casablanca, 04 Rue Imam Mousslim Oasis.

DUREE : La durée de la société reste fixée à 99 années consécutives.

CPITAL SOCIAL -PARTS SOCIALES : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100.000,00) dirhams. Il est divisé en MILLE (1 000) parts sociales de CENT (100,00) dirhams chacune, toutes souscrites en numéraire et libérées en totalité à la souscription.

Le capital social est réparti de la manière suivante :

- La société "OXY VILLE" SARL... 600 parts sociales
- La société "IVOIRE HOLDING" SARL ... 400 parts sociales

Soit un total de : MILLE PARTS SOCIALES....

1.000 parts sociales
GERANCE : La gérance de la société est assurée par :

1/ Monsieur Rachid AMRHAR représentant la société "IVOIRE HOLDING" SARL.

2/ Monsieur Nasser BOUZOUBAA représentant la société "OXY VILLE" SARL
La durée de leur fonction est illimitée.

La société sera valablement engagée pour tous les actes la concernant aussi bien de disposition que d'administration par la signature conjointe de : Monsieur Rachid AMRHAR représentant la société "IVOIRE HOLDING" SARL et Monsieur Nasser BOUZOUBAA représentant la société "OXY VILLE" SARL.

Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Casablanca le 05/02/2021

Registre de commerce : 488713.

Pour extrait et mention Maître Mohamed Karim DOULIAZAL

N° 1093/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTER DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION D'ERAA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
PACHALEK DE TINEJDAD
COMMUNE DE TINEJDAD

Avis Examen d'Aptitude Professionnelle

Le Président de la commune de TINEJDAD annonce qu'il sera organisé au siège de la commune un examen d'aptitude professionnel au profit des Techniciens 2ème grade, des Rédacteurs 3ème grade, des Adjoints techniques 2ème grade, des Adjoints techniques 3ème grade, des Adjoints administratifs 2ème grade et aux Adjoints administratifs 3ème grade exerçant leurs fonctions et justifiant au moins 6 (six) ans d'ancienneté de service dans ces postes, jusqu'au **31 Décembre 2021**, pour l'accès successivement aux postes suivants :

- (01) un poste de Technicien 1er grade ; date d'examen : 20/03/2021.
- (01) un poste de Rédacteur 2me grade ; date d'examen : 01/12/2021
- (01) un poste d'Adjoint technique 1er grade ; date d'examen : 20/03/2021
- (01) un poste d'Adjoint administratif 1er grade ; date d'examen : 01/12/2021.
- (01) un poste d'Adjoint administratif 2ème grade ; date d'examen : 20/03/2021.
- (01) un poste d'Adjoint technique 2ème grade; date d'examen : 21/03/2021.

Le dépôt des candidatures devrait être auprès du bureau d'ordre de la commune de Tinejdad.

N° 1094/PA

Ministère de l'Economie, des Finances
et de la Réforme de l'Administration
Direction des Domaines
de l'Etat
Ducosua Régionale à Agadir



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC

**PROGRAMME PREVISIONNEL DES ACHATS DE LA DIRECTION REGIONALE DES DOMAINES DE L'ETAT D'AGADIR
POUR L'ANNEE 2021**

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage, la Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'Agadir, envisage de lancer pour 2021 est le suivant :

Travaux :						
Nature des travaux	Objet de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du Service concerné	Marché réservés à la PME
Travaux d'aménagement et d'installation	Travaux d'aménagement au niveau des sièges de la Délégations des Domaines de l'Etat de Tiznit (aménagement de la salle des archives, reprise des salles d'eau, peinture, plomberie, sanitaires,...) et de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'AGADIR (installation des grilles métalliques, porte de sécurité...)	Agadir, Tiznit	Bon de commande	1 ^{er} semestre 2021	Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'Agadir_ Service de la Programmation et de la Contractualisation Q. Administratif V.N Agadir T. 05 28 822925/ Fax. 05 28 84 13 99	oui
Travaux d'entretien et de réparation	Recharge et entretien des extincteurs de la DRDE d'Agadir et des Délégations qui y sont rattachées (Agadir, Tiznit, Taroudant)	Agadir, Tiznit et Taroudant	Bon de commande	Juin 2021	Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'Agadir_ Service de la Programmation et de la Contractualisation Q. Administratif V.N Agadir T. 05 28 822925/ Fax. 05 28 84 13 99	oui

Fournitures :						
Nature de fourniture	Objet des fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du Service concerné	Marché réservés à la PME
Fournitures de bureau	Achat de fournitures de bureau au profit de la DRDE d'Agadir et des Délégations qui y sont rattachées (Agadir, Tiznit, Taroudant)	Agadir	Bon de commande	2ème semestre 2021	même coordonnées	oui
Produits de nettoyage	Achat de produits COVID	Agadir	Bon de commande	1 ^{er} semestre 2021	même coordonnées	Oui
Mobilier de bureau	Achat de mobilier de bureau au profit de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'AGADIR et la Délégation des Domaines de l'Etat d'AGADIR	Agadir	Bon de commande	1 ^{er} semestre 2021	même coordonnées	oui
Achat de matériel et accessoires techniques	Fourniture et installation des caméras de surveillance au niveau de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'Agadir et les Délégations qui y sont rattachées (Agadir, Taroudant et Tiznit)	Agadir, Tiznit, Taroudant	Bon de commande	1 ^{er} semestre 2021	même coordonnées	oui

Services :						
Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du Service concerné	Marché réservés à la PME
Prestation topographiques	l'exécution des travaux topographiques dans le ressort territorial de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'Agadir	Agadir, Tiznit et Taroudant	Bon de commande	1 ^{er} semestre 2021	même coordonnées	oui

N° 1095/PA

BEL-MI-GENIE-CIVIL
S.A.R.L. Au capital de
100.000,00 Dhs
Siège social : 12 RUE
SABRI BOUJEMAA 1ER
ETAGE APT 6,
CASABLANCA

1) Aux termes du P.V D'AGE du 27/10/2020, les associés acceptent la démission de Mr. BELAYACHI YAMINE de sa qualité de gérant et la nomination de Mr. BELAYACHI YOUNESSE en qualité de gérant unique.
2) Aux termes de l'acte S.S.P du 27/10/2020, Mr BELAYACHI YAMINE cède 1000 parts lui appartenant dans la société à Mr BELAYACHI YOUNESSE. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 08/01/2021 sous n° 760740.

N° 1096/PA

"AZMOGEST" SARL AU
CESSION DE PARTS ET
NOMINATION
DES COGERANTS

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 Janvier 2020 dûment signifié à la société Mr. Said AZMOUD a cédé cinquante (50) parts sociales lui appartenant dans la société dite "AZMOGEST" SARL AU, à Mr Lahcen AZMOUD de 100 dhs chacune.
Mr. Said AZMOUD et Mr. Said AZMOUD sont dénommés étant que des cogérants pour une durée illimitée.

La transformation de la dite société de SARL d'association unique en SARL.
II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28 septembre 2020 sous le numéro 747550
Pour extrait et mention

N° 1097/PA

Constitution
"YES HARDWARE"

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 octobre 2020, ils ont été établis les statuts d'une société SARL avec les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : "YES HARDWARE" S.A.R.L.
OBJET : Achats et Ventes Matériels Informatiques et Fournitures.
SIEGE SOCIAL : 410, Bd Zerkoutni Résidence Hamad Appt. N° 1 Casablanca
DUREE : 99 ans.
APPORTS : En numéraire à savoir :

Mr Yassir EL IBRAHIMI : 50.000 dh
Mr Yahia NOURI : 50.000 dh
CAPITAL SOCIAL : 100.000 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 Dh chacune.
ANNEE SOCIALE : Du 01/01 au 31/12.
GERANCE : M. Yassir EL IBRAHIMI, M. Yahia NOURI, cogérants pour une durée indéterminée.
II/ La société est inscrite au registre de commerce de Casablanca le 07 janvier 2021 sous le n° 760624.
Pour Extrait et Mention.

N° 1098/PA

Constitution
"MHORA"

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 Octobre 2020, ils ont été établis les statuts d'une société SARL avec les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : "MHORA" S.A.R.L.
OBJET : Achats et Ventes de Produits Alimentaires.
SIEGE SOCIAL : 410, Bd Zerkoutni Résidence Hamad Appt. N° 1 Casablanca
DUREE : 99 ans.
APPORTS : En numéraire à savoir :

Mr El Houssaine ABEROUAY : 34.000 dh
Mr Rachid ABEROUAY : 33.000 dh
Mr Marouane ABEROUAY : 33.000 dh
CAPITAL SOCIAL : 100.000 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 Dh chacune.
ANNEE SOCIALE : Du 01/01 au 31/12.
GERANCE : Mr El Houssaine ABEROUAY, Mr Rachid ABEROUAY et Mr Marouane ABEROUAY est désigné des cogérants pour une durée indéterminée.

II/ La société est inscrite au RC de Casablanca le 07 janvier 2021 sous le n° 760626.

Pour Extrait et Mention.

N° 1099/PA

Société «KHADAMAT AR-

RAID » SARL AU
Aux Terme d'un acte SSP à casa en date du 01/10/2020 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivant :

- Dénomination Sociale: « KHADAMAT ARRADI »
- Forme Juridique : SARL AU

- Capital : Le capital social est fixé à la somme de 100 000.00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS.

- Siège Sociale : RUE 7 N 5, 2EME ETAGE APPT N° 4 SAADA, SIDI BERNOUSSI CASABLANCA

- Durée : 99 ans
- Objet Sociale : La Société a pour objet : La prestation de service, La sous-traitance, le conseil, l'intermédiation et le négoce de tous genres.

- Gérance : Mr LAGHROUDI EL MUSTAPHA, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

- Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 765032 en date du 10/02/2021.

- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n° 489311.

N° 1100/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION RABAT SALE

KENTRA
PROVINCE
DE KENTRA
CERCLE SOUK LARBA

DU GHARB
CAÏDAT KARIAT
BENOUDA
COMMUNE TERRITO-

RIAL BENI MALEK
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 01/2021

* SEANCE PUBLIQUE *

Le 16/03/2021 à 11 heures du matin, il sera procédé, au bureau de président de la commune territoriale de benî Malek à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert 01/2021 pour : Murs d'enceinte et dépenses au profit des cimetières : Travaux de construction des murs de clôture en agglos et clôture en grillage au profit des cimetières à la commune territoriale de Beni Malek

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la commune territoriale de benî Malek, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de onze mille dirhams (11.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent soixante dix huit mille quarante dirhams (378048.00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique de la Commune territoriale de benî malek.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la commune territoriale de benî Malek.

- soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1101/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la

Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Casablanca – Settat

Direction Provinciale d'El-Jadida
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DES PRIX N°

02J/EXP/2021
(Séance publique)

1. Le mercredi 10 mars 2021 à 10 heures, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, situé au boulevard ibnou TOUNMARET plateau ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix pour les prestations de nettoyage des établissements

colaires et des bâtiments et locaux administratifs relevant la direction provinciale d'El-Jadida en lot unique .

2. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières – Bureau des Appels d'Offres à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumarte, Plateau à El-Jadida.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale d'El Jadida, sise à l'adresse indiquée ci-dessus.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

3. Le cautionnement provisoire est fixé à : 30 600.00 DH (trente mille six cent dirhams) en DH TTC.

4. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage fixé à la somme de : 2 550 637.44 (deux million cinq cent-cinquante mille six cent-trente-sept dirhams et quarante-quatre) (DH TTC).

5. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

6. Les concurrents peuvent :

- soit déposer leurs plis, contre récépissé, au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumarte, Plateau à El-Jadida.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale d'El Jadida, sise à l'adresse indiquée ci-dessus.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma, en application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics,

7. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 1102/PA

* STE SHOP MAILLE *
S.A.R.L

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte du 19 JANVIER 2021 à Casablanca il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes.

1- DENOMINATION : * STE SHOP MAILLE *
2- FORME JURIDIQUE : S.A.R.L
3- OBJET : ENTREPRENEUR DE FABRICATION DE TRICOT TEXTILE
4- LA DUREE : LIMITEE A 99 ANS.
5- CAPITAL SOCIAL FIXE A 100 000.00 DHS

1) Mr : MAHJIOUB HASSAN : 50.000.00 DHS
1) Mme : MAHBOUB ADIL : 50.000.00 DHS
TOTAL : 100.000.00 DHS

6- LA SOCIETE SERA GEREE PAR. Mr : MAHJIOUB HASSAN & Mr : MAHBOUB ADIL
7- SIEGE SOCIAL : 5BD ABDELLAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N° 5 CASABLANCA.

8- LE REGISTRE DE COMMERCE A ETE EFFECTUE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA SOUS LE N° 489841 LE 12 FEVRIER 2021.

PATENTE N° : 32501065
N° 1110/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
القطاع العلمي للبحث العلمي
الرئاسة

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 01 IUH2C/2021
(Séance publique)

Le 09/03/2021 à partir de 10h il sera procédé dans les bureaux de la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant.

Lot unique : travaux d'aménagement du sous-sol en salle d'archive de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés bureau n° 139 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca à l'adresse suivante sis 19, rue Tarik Bnou Ziad, Casablanca, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.com

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	L'Estimation du coût des prestations
19.000,00 DH	1.268.940,00 DH TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au service des Marchés bureau n° 139 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca avant le jour d'ouverture.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit Déposé le jour d'ouverture à la présidence
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

-Pour les concurrents installés au Maroc :

- Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est obligatoire.

	Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
Lot unique	A	A.5	4

La date de visite des lieux aura lieu le 25/02/2021 à partir de 10h30 mn à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca à l'adresse sus indiquée.

- pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (12) du règlement de consultation.

N° 1103/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département
des Eaux et Forêts.
Direction Régionale des
Eaux Forêts et de la Lutte
Contre la Désertification
de Rabat- Salé-Zemmour-
Zaers.

Direction Provinciale des
Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la
Désertification de Rabat
Avis d'appel d'offres
ouvert n°: 02/2021/
DPEFLCD-Rbt

Le 10/03/2021 à 10H00, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la Direction Pro-
vinciale des Eaux et Forêts
et de la lutte Contre la Dé-
sertification de Rabat sis à
Km 8,3 Avenue Mohamed
VI, Dar Essalam, Rabat à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix, pour Travaux d'en-
tretien des tranchées pare-
feu sur 16,9 Km dans les
forêts relevant du Centre
de Conservation et de Dé-
veloppement des Res-
sources Forestières de
Rabat-Témara, Direction
Provinciale des Eaux et For-
êts et de la Lutte Contre la
Désertification de Rabat.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Bureau
d'ordre de La Direction
Provinciale des Eaux et For-
êts et de la lutte Contre la
Désertification de Rabat sis
à Km 8,3 Avenue Moha-
med VI, Dar Essalam,
Rabat, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
à partir de l'adresse électro-
nique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: cinq mille (5 000,00) di-
rham.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de quatre-vingt-
un mille cent vingt dirhams
zéro entimes (81.120,00)
Dhs TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°
2.12.349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau d'Ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la lutte
Contre la Désertification de
Rabat sis à Km 8,3 Avenue
Mohamed VI, Dar Essalam,
Rabat;
• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précitée ;
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
• Soit les déposer par voie
électronique.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de consultation.

N° 1104/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du

Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département
des Eaux et Forêts
Direction Régionale des
Eaux Forêts et de la Lutte
Contre la Désertification
de Rabat- Salé-Zemmour-
Zaers.

Direction Provinciale des
Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la
Désertification de Rabat
Avis d'appel d'offres
ouvert n°:

03/2021/DPEFLCD-Rt
Le 10/03/2021 à 11H00, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la Direction Pro-
vinciale des Eaux et Forêts
et de la lutte Contre la Dé-
sertification de Rabat sis à
Km 8,3 avenue Mohamed
VI, Dar Essalam Rabat, à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix, pour Travaux de
dérouillage des chemins
forestiers, layons, circuits et
clairières dans les forêts
relevant de la DPEFLCD de
Rabat.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Bureau
d'ordre de La Direction
Provinciale des Eaux et For-
êts et de la lutte Contre la
Désertification de Rabat sis
à Km 8,3 avenue Mohamed
VI, Dar Essalam Rabat, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics à par-
tir de l'adresse électronique
suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: vingt mille (20 000,00) di-
rham.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
aux trois cent trente-trois
dirhams cent quatre-vingt
centimes (33253,40)Dhs
TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°
2.12.349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau d'Ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la lutte
Contre la Désertification de
Rabat sis à Km 8,3 Avenue
Mohamed VI, Dar Essalam,
Rabat;
• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précitée ;
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
• Soit les déposer par voie
électronique.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de consultation.

N° 1105/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département
des Eaux et Forêts.
Direction Régionale des
Eaux Forêts et de la Lutte

Contre la Désertification
de Rabat- Salé-Zemmour-
Zaers.

Direction Provinciale des
Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la
Désertification de Rabat
Avis d'appel d'offres
ouvert n°:

04/2021/DPEFLCD-Rt
Le 11/03/2021 à 10H00, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la Direction Pro-
vinciale des Eaux et Forêts
et de la lutte Contre la Dé-
sertification de Rabat sis à
Km 8,3 avenue Mohamed
VI, Dar Essalam Rabat, à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix, pour Travaux
d'aménagements cyné-
tiques dans la réserve de
chasse Royale d'Ain Sferja.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Bureau
d'ordre de La Direction
Provinciale des Eaux et For-
êts et de la lutte Contre la
Désertification de Rabat sis
à Km 8,3 avenue Mohamed
VI, Dar Essalam Rabat, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics à par-
tir de l'adresse électronique
suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: vingt mille (20 000,00) di-
rham.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de cent soixante-
douze mille cent quarante
dirhams zéro centime
(172.140,00) Dhs TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°
2.12.349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau d'Ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la lutte
Contre la Désertification de
Rabat sis à Km 8,3 Avenue
Mohamed VI, Dar Essalam,
Rabat;
• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précitée ;
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
• Soit les déposer par voie
électronique.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de consultation.

N° 1106/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département
des Eaux et Forêts.
Direction Régionale des
Eaux Forêts et de la Lutte
Contre la Désertification
de Rabat- Salé-Zemmour-
Zaers.

Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et
de la Lutte Contre la
Désertification de Rabat
Avis d'appel d'offres
ouvert

n°05/2021/DPEFLCD-Rbt

Le 11/03/2021 à 11H00, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la Direction Pro-
vinciale des Eaux et Forêts
et de la lutte Contre la Dé-
sertification de Rabat sis à
Km 8,3 Avenue Mohamed
VI, Dar Essalam, Rabat à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix, pour Travaux de
sylviculture au niveau la
Réserve de Chasse Royale
d'Ain Sferja, sur une su-
perficie de 450ha, relevant
de la Direction Provinciale
des Eaux et Forêts et de la
lutte Contre la Désertifica-
tion de Rabat.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Bureau
d'ordre de La Direction
Provinciale des Eaux et For-
êts et de la lutte Contre la
Désertification de Rabat sis
à Km 8,3 Avenue Moha-
med VI, Dar Essalam,
Rabat, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
à partir de l'adresse électro-
nique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Dix mille (10 000,00) di-
rham.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de cent dix-huit
mille huit cents dirhams-
zéro centime
(118.800,00)Dhs TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°
2.12.349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau d'Ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la lutte
Contre la Désertification de
Rabat sis à Km 8,3 Avenue
Mohamed VI, Dar Essalam,
Rabat;
• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précitée ;
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
• Soit les déposer par voie
électronique.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de consultation.

N° 1107/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département des Eaux et
Forêts.

Direction Régionale des
Eaux Forêts et de la Lutte
Contre la Désertification
de Rabat- Salé-Zemmour-
Zaers.

Direction Provinciale des
Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la
Désertification de Rabat
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert n°

06/2021/DPEFLCD-Rbt
Le 11/03/2021 à 12h00min,
il sera procédé, dans le bu-
reau du Directeur de la Di-
rection Provinciale des
Eaux et Forêts et de la lutte

Contre la Désertification de
Rabat sis à Dar Essalam –
Suissi Avenue Mohamed
VI Km 8,3 – RABAT à l'ou-
verture des plus relatifs à
l'appel d'offres sur offres
de prix, pour les :

TRAVAUX D'INSTALLA-
TION D'UNE CLOTURE
GRILLAGE DANS LA
RESERVE DE CHASSE
ROYALE D'AIN SFERJLA
RELEVANT DE LA
DPEFLCD DE RABAT.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Bureau
d'ordre de La Direction
Provinciale des Eaux et For-
êts et de la lutte Contre la
Désertification de Rabat sis
à Km 8,3 Avenue Moha-
med VI Suissi Dar Essalam
10 000 – RABAT, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics à partir de
l'adresse électronique sui-
vante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Vingt mille dirhams (20
000,00 Dh)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de cent quatre-
vingt-quinze mille cent
vingt dirhams (195 120,00
Dh) TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
n°27, 29 et 31 du décret n°
2.12.349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau d'Ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la lutte
Contre la Désertification de
Rabat sis à Km 8,3 Avenue
Mohamed VI, Dar Essalam,
Rabat;
• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précitée ;
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
• Soit les déposer par voie
électronique.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°10 du règle-
ment de consultation.

Les entreprises non instal-
lées au Maroc doivent four-
nir le dossier technique tel
que prévu par l'article n°10
du règlement de consulta-
tion.

N° 1108/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DRAA -
TAFILALET

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
N°11DRD/CE/SPD/
1/2021 (Séance publique)
La Direction Régionale
DRAA TAFILALET de
l'ONEE-Branche Eau, sise à
Meknès lance l'appel d'of-
fres qui concerne
Gestion des stations de
pompage au centre de
TAGHZOUTE N'AIT
ATTA (Province de TIN-
GHIR).

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de la consultation.

-L'estimation du cout des
prestations des prestations
s'élève à 170.970,00 DH
TTC

-Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à
3.000,00Ddh.

Cette consultation est ou-
verte uniquement aux pe-
tites et moyennes
entreprises nationales telles
que définies par l'article
n°1 de la loi n°53-00 for-
mant charte de la petite et
moyenne entreprise.

Le dossier de consultation
peut être retiré à l'adresse-
suivante :

- Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale Centre
Sud : 20, Rue Antsirabé –
Meknès

Tél. : (05)35520508 Fax
: (05)35524195

Le dossier de consultation
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des
marchés publics à l'adresse
: <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

« Le règlement des achats
de l'ONEE et les cahiers gé-
néraux sont consultables et
téléchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE – Branche Eau à
l'adresse :

<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise – ru-
brique Achats). »

En cas d'envoi du dossier
de consultation par la poste
à un candidat, sur sa de-
mande écrite et à ses frais,
l'ONEE – Branche Eau-
n'est pas responsable d'un
quelconque problème lié à
la réception du dossier par
le destinataire.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consulta-
tion, doivent être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale Drâa
Tafilalet de l'ONEE –
Branche Eau-, N° 20, Rue
Antsirabé – Ville Nouvelle –
Meknès- avant la date et
l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale Régionale Drâa
Tafilalet de l'ONEE –Branche
Eau-, N° 20, Rue Antsirabé
– Ville Nouvelle – Meknès-
avant la date et heure de la
séance d'ouverture des
plis.

L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mercredi
10/03/2021 à 10 heures à la
Direction Régionale DRAA
TAFILALET de l'ONEE –
Branche Eau à l'adresse
citée ci-dessous : Direction
Régionale de l'ONEE –
Branche Eau, 20 Rue, Ant-
sirabé – Ville
Nouvelle-MEKNES.

Pour toute demande
d'éclaircissement, renseigne-
ment ou réclamation
concernant le présent appel
d'offre ou les documents y
afférents prière de contacter
le service achat de la Di-
rection Régionale DRAA
TAFILALET de l'ONEE –
Branche Eau- Adresse :
20,Rue Antsirabé –Meknès
- Tél. : (05) 35-52-05-08 -Fax
: (05)35-52-41-95.

N° 1109/PC

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ENFIÈVRE	LYCANTHROPE	INCERTAINE	LETTRES DE CANNES	CHANCELLE	OBÉISSANTES	PRONOM	BAISER AFFECTUEUX	VENUE AU MONDE
							RÉTROGRADE	TRIPOTE
UN MYSTÈRE QUI VOLE					TU			
			RIPOSTE			CARDINAUX GRAIN DE BEAUTÉ		FAÏTE
ARTÈRE					INDEMNÉ FILS D'APOLLON			
BOYAU								
LETTRES DE GÏTAN			APPELA			MORCEAU D'ACIER		
NIMBE						FIN D'ANNÉE	NUMÉRO UN	TEMPS VARIABLE
NOTE			NAUFRAGEURS	APLANIE UTOPISTE				
PRISONS					GROS NUAGE			ADMINISTRÉ
							ÈRE PERSONNE SOTTE	
FINALES								
	CARDINAUX			FORME D'AVOIR	FIN DE VERBE	HYMNE LETTRES DE SIBÉRIE		LIE
GRECQUE	LE MÊME							
			RÉCOLTE DU BLÉ					
DÉMANGEAISON						COIFFURE DE LAINE		

Solution mots flechés d'hier

QU'IL TIRE SUR LE BLEU	B	CASARTEAU INTÉRIEUR EN PROCÈS	S	ESONNI PAGE	TROUBLE	VERRE DE BIÈRE	D	VASE FUNÉRAIRE	U	EN VRAC	BLORNIÉ
	B	LEU	À	TRE			R	AB			
EN PLUS	U	S	LETTRES DE MONROE	NR	MENU	M	INC	E			
ANNONCE UNE SOTTE	E	T	GROS NUAGE	ÉGARÉ	A	D	I	R	E	APPLIÉ	N
POËTE ROMAIN (800-850)	S	E	N	A	C	SHOOT	NACRE	NAVIRE À VOILES	FORME D'AVOIR		À
MÉTAL	R	U	POSSEUR	FÛTS	T	I	N	E	S	LA MOINE	
PÈRE DE THÈSE	E	G	E	E	S	A	R	I	F	EN UN COUP D'ÉCLAT	I
PRONOM	M	E	PRONOM DÉREL	S	E	A	S	S	LETTRES DE FIDEL ABER	F	D
CHANCE	P	O	T	INTERDIT RASQUE	E	B	E	R	L	U	È
VILLE DE SYRIE	A	L	E	P	NOUVELLES	A	EN BÂIS	I	A	ABRUVION DE CHATEL	S
ÉTAPE	R	E	L	A	I	S	ENZYME	A	S	E	S
LETTRES DE THALES	T	S	DÉMENT-IR	N	I	E	R	DYME	H	I	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

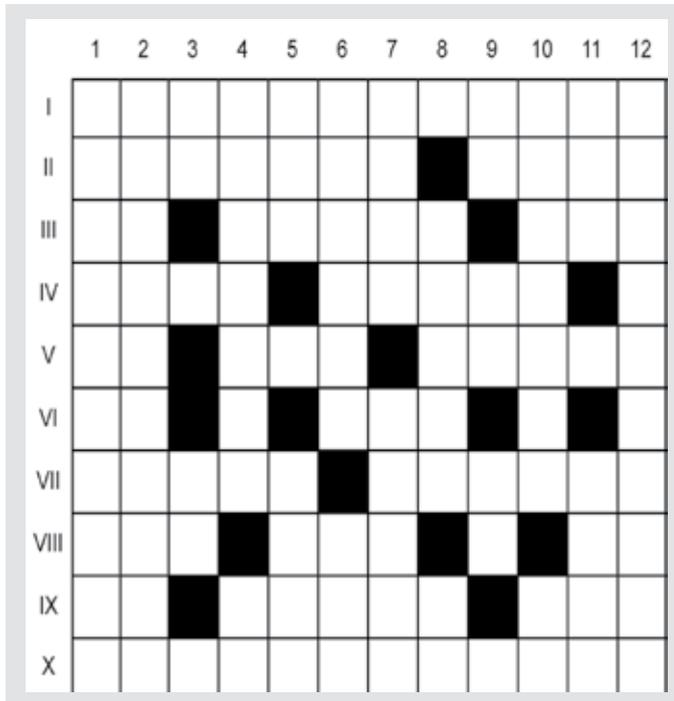
Journal Libération

Libération Maroc

017 MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTELEMENT.

- I. Vite et tout de suite.
- II. Pas vieux du tout – A son system.
- III. Dans le citron – Ca suffit – Raide de droite.
- IV. Possessif – Reine à images.
- V. Un balaise – Dame – Ligne d’amarrage.
- VI. Deux lettres pour ma femme – 3 lettres pour ma tante.
- VII. Reliquer – Gie de la droite.
- VIII. Saint – Station haute – Centre-ville de Caen.
- IX. Cas d’astre – Formation militaire – Plus en musique.
- X. Envoyer un poulet.

VERTICALEMENT.

- 1. Tout de suite.
- 2. Cinéaste.
- 3. Pris à la lettre – Non dit.
- 4. A aidé un Richard contre un Jean – C’est nous.
- 5. Démonstratif – Entre les cordes.
- 6. Un homme au vert au milieu du jaune – Honneur d’Albion.
- 7. Sentir fort. - Essaye.
- 8. Ont du cœur à l’ouvrage – A l’envers : Saint du Sud Ouest.
- 9. Pour un docteur, pas pour un toubib – Sans dessus, ni dessous – Type de littérature.
- 10. Gros plans à l’envers – Demi besoin du marmot.
- 11. Toujours alésée – Un poisson sur la tête.
- 12. Vous êtes devant.

Solution mots croisés d’hier



Grilles de sudoku

Facile

	9	1	5								
7	5		6		2		9				
8										1	
1		7	9		5		3				
	6	5		4		1	7				
2		3		1	6		5				
2										8	
1		8		4		5	7				
					9	3	4				

Moyen

		2		5							
		4	2		6		9				
8			6				1				
2	5		8			9					
7			3	5	6					4	
		1			2		5	8			
	7			1						3	
3	6				7	4					
			9			7					

Difficile

			5		6	2					
		3		2	4						
2	1	9				4					
				8		3	1				
	8						7				
5	4		3								
		6				7	1	8			
			6	7	5						
3	5			1							

Expert

		5			1	9	8				
						4		3			
6					3						
5	1		6		8						
7							1				
			1	9		2	4				
		8							1		
2	9										
6	8	3			2						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d’hier

Facile

1	5	8	2	3	9	4	6	7			
2	7	6	5	8	4	9	3	1			
9	3	4	7	6	1	5	8	2			
5	6	2	8	4	7	1	9	3			
8	1	7	3	9	5	6	2	4			
3	4	9	6	1	2	7	5	8			
4	2	5	9	7	8	3	1	6			
6	8	1	4	5	3	2	7	9			
7	9	3	1	2	6	8	4	5			

Moyen

3	1	5	4	9	2	7	6	8			
9	2	4	6	8	7	3	5	1			
6	7	8	1	3	5	2	4	9			
2	4	7	3	6	9	8	1	5			
5	9	6	2	1	8	4	3	7			
8	3	1	7	5	4	6	9	2			
7	6	2	9	4	1	5	8	3			
1	5	3	8	7	6	9	2	4			
4	8	9	5	2	3	1	7	6			

Difficile

7	6	3	9	1	4	8	5	2			
8	2	1	6	5	3	4	7	9			
5	4	9	8	7	2	6	1	3			
3	7	8	5	6	1	9	2	4			
1	5	2	3	4	9	7	8	6			
6	9	4	7	2	8	1	3	5			
9	3	6	1	8	5	2	4	7			
2	1	5	4	9	7	3	6	8			
4	8	7	2	3	6	5	9	1			

Expert

3	1	7	5	9	2	4	6	8			
6	5	2	4	1	8	7	9	3			
4	8	9	7	6	3	1	5	2			
1	9	4	6	3	7	8	2	5			
2	6	3	8	5	1	9	7	4			
8	7	5	2	4	9	3	1	6			
9	4	8	1	2	6	5	3	7			
7	3	6	9	8	5	2	4	1			
5	2	1	3	7	4	6	8	9			

Sport

Liga

Le Barça déroule à trois jours du choc contre le PSG

L'Atletico enchaîne un dixième match sans défaite



Infaillible capitaine: avec un doublé, Lionel Messi a porté le FC Barcelone vers un 12^e succès consécutif en Liga samedi 5-1 contre Alavés pour la 23^e journée, une victoire salutaire à trois jours de la réception du Paris Saint-Germain en C1.

Francisco Trincao (21 ans) a ouvert le score sur une remise intelligente d'Ilaix Moriba (29e), puis Messi est entré en scène: il a envoyé un ballon rentrant millimétré juste avant la pause (45e+1), a lancé l'appel en profondeur pour le 2^e but de Trincao (74e), a téléguidé son ballon du doublé en pleine lucarne (75e) et a offert une louche géniale à Antoine Griezmann, passeur décisif sur le dernier but de Junior Firpo (80e).

L'Argentin aurait même pu s'offrir un triplé si son but à la reprise d'une frappe repoussée par le gardien d'Alavés n'avait pas été annulé par l'arbitrage vidéo (36e).

Un récital. Quatre jours après

le cuisant revers à Séville en demi-finale aller de la Coupe du Roi (2-0), le Barça a offert une démonstration de force samedi soir face à une équipe basque totalement dépassée, et repasse deuxième du classement, à huit points du leader, l'Atletico Madrid (54 pts).

"Il est très investi, très content, et il devient très réaliste. Sa vista est impressionnante. Pour aspirer à quelque chose et gagner ce match (contre le PSG), on aura besoin non seulement d'un grand Leo, mais aussi de tous les autres à leur meilleure forme", a souligné Koeman en conférence de presse d'après-match.

Pour guider cette fougueuse jeunesse (Moriba, Trincao, Riqui Puig, Pedri, tous moins de 21 ans), la Pulga (puce, en espagnol) a dû sortir le grand jeu: Messi a adopté la casquette de distributeur officiel du jeu d'attaque catalan, avant de se charger lui-même de faire trem-

bler les filets d'Alavés.

Mais c'est cette même jeunesse qui a eu le don de mettre Ronald Koeman en colère, plus tôt dans le match: une mauvaise relance latérale de Moriba a offert le but du 2-1 sur un plateau à Luis Rioja (57e). Une erreur qui lui vaudra son remplacement sept minutes plus tard (64e, par Pedri)...

Une jeunesse que les Catalans devront canaliser dans l'expérience et la sérénité dégagees par leur petit phare argentin mardi soir, lors du 8^e de finale aller de Ligue des champions face au Paris Saint-Germain au Camp Nou.

Sans son grand espoir portugais Joao Felix, sans les attaquants français Thomas Lemar et Moussa Dembélé ni Hector Herrera (tous positifs au Covid-19), sans le taulier José Maria Gimenez et sans Kieran Trippier (suspendu), l'Atletico Madrid, toujours leader, a trouvé les ressources pour arracher la victoire 2-1 contre Grenade et

prouver qu'il a bien l'étoffe d'un champion.

Largement dominateurs en première période, les Colchoneros n'ont réussi à marquer qu'en deuxième, un peu contre le cours du jeu: une astucieuse frappe masquée de Marcos Llorente (63e) leur a permis d'ouvrir le score, mais Grenade est immédiatement revenu grâce à Yangel Herrera (66e).

C'est l'Argentin Angel Correa qui a scellé la victoire sur un centre contré par Jesus Valjejo qui a fini sa course dans les filets andalous (75e).

"Je veux souligner l'effort fourni. Certains sont venus jouer après 14 jours passés confinés à la maison à cause du coronavirus (comme Mario Hermoso) - je sais ce que c'est. Ils ont tenu leur rang, et même mieux que ça", a salué l'entraîneur Diego Simeone, qui a retenu "l'esprit rebelle" de son groupe.

Outre les buteurs du jour, par-

faits adjutants des vedettes habituelles, un homme est sorti du lot côté madrilène: Geoffrey Kondogbia, l'ex-international français de 27 ans (désormais international centrafricain), arrivé de Valence en novembre, a été le chef d'orchestre de l'entrejeu madrilène, donnant le tempo du jeu grâce à ses passes appuyées vers l'avant.

L'Atletico enchaîne donc un dixième match sans défaite en Liga, après le nul concédé face au modeste Celta Vigo la semaine dernière (2-2). Son dernier revers remonte au 12 décembre dans le derby face au Real Madrid (2-0).

Une excellente opération pour maintenir la dynamique victorieuse à quatre jours d'un match en retard de Liga face à Levante (mercredi) qui pourrait lui permettre d'accroître son avance en tête du championnat, et surtout à dix jours de son choc en huitième de finale aller de Ligue des champions face à Chelsea (23 février).

Premier League

City s'envole, Liverpool capitule



Les matches de la 24^e journée de Premier League, samedi, ont eu des airs de passation de pouvoir: Liverpool, battu à Leicester (3-1), admet qu'il sera sans doute impossible de reprendre Manchester City qui s'envole après sa victoire (3-0) sur Tottenham.

"Non, honnêtement, je ne pense pas qu'on puisse combler cet écart (sur City) cette année", a lâché un Jürgen Klopp résigné après la 3^e défaite de

suite de son équipe en championnat.

Un an après avoir reconquis un titre qui les fuyait depuis 30 ans, les Reds sont 4^e à 13 points des Citizens qui joueront mercredi un match en retard.

"Nous ne nous préoccupons plus du titre, nous ne sommes pas idiots", a encore lancé Klopp.

"Nous avons un match difficile mardi (en huitième de finale aller de Ligue des champions contre Leipzig) et

puis samedi un autre, un derby" contre Everton qui pourrait rejoindre les Reds aux points en cas de victoire contre Fulham.

Son équipe se bat maintenant même pour garder un ticket en C1, compétition importante pour son équilibre financier.

Outre Everton qui a, en plus, deux matches en retard à jouer, Chelsea et West Ham sont à l'affût à un point et reçoivent lundi deux mal classés, Newcastle et la lanterne rouge Sheffield United. La défaite contre Leicester - qui devient provisoirement dauphin de City, en attendant le match de Manchester United chez l'avant-dernier, West Bromwich Albion, - pourrait laisser des traces dans les esprits.

Le champion a produit pendant 70 minutes une prestation encourageante, dominant le match et contrôlant à peu près les centres de Leicester.

Il a même cru faire le plus dur lorsque Roberto Firmino a enchaîné dans la surface contrôle-râteau-talonade pour Mohamed Salah dont la frappe enroulée dans le petit filet droit de Kasper Schmeichel a ouvert le score

(1-0, 67e). Mais cet avantage n'a pas duré et les Reds se sont effondrés après l'égalisation, encaissant trois buts en sept minutes.

C'est d'abord un coup franc rentrant de James Maddison, à la limite de la surface de réparation, qui est rentré sans que personne, surtout pas Alisson (déjà faufilé au pied dans deux des quatre buts de City le week-end dernier) ne la touche (1-1, 78e).

Trois minutes plus tard, Alisson, sorti de sa surface, et le défenseur turc Ozan Kabak, dont c'était le premier match en rouge, se sont télescopés, offrant le ballon à Jamie Vardy qui a marqué dans le but vide (2-1, 81e), avant que Harvey Barnes n'enfonce le clou (3-1, 85e).

"Dans les moments difficiles, je sais que la seule issue est de bien jouer au football, de se battre et de travailler dur. Nous en sommes encore capables et c'est ce que nous allons continuer à faire. Nous devons continuer à le faire", a martelé Klopp, ébranlé.

Il y a décidément une classe d'écart entre Manchester City et le reste de la Premier League actuellement, et cela

commence à se voir au classement.

En battant sans souffrir des Spurs, il est vrai, dans le dur, les double champions 2018 et 2019 ont conservé sept points d'avance sur Leicester, avec un match en moins, et huit sur United qui en compte le même nombre (23).

Mais c'est surtout dans le jeu que l'impression de facilité stupéfiante avec 11 victoires de suite en championnat pour un score cumulé de 28 à 2.

Hormis un coup franc de Harry Kane sur le poteau (14e), les Londoniens n'ont rien pu faire face à la machine manucienne et son métronome, Ilkay Gündogan qui, match après match, n'en finit pas d'épater.

Il a d'abord obtenu le penalty de l'ouverture du score à la 21^e. Un exercice dans lequel City n'a pas brillé dernièrement et qui a encore bien failli ne pas lui sourire, mais la main de Hugo Lloris n'a pas été assez ferme pour sortir le tir de Rodri (1-0, 23e).

Le milieu de terrain allemand a ensuite inscrit un doublé en seconde période, (2-0, 50e et 3-0, 66e), servi directement pour sa deuxième réalisation par le gardien Ederson.

Le DHJ reprend le championnat du bon pied

Le HUSA accroché et l'IRT surpris

La longue trêve d'un peu plus d'un mois a profité au Difaâ Hassani d'El Jadida qui a réussi à signer sa première victoire de la saison, et ce au terme de son match contre la Renaissance de Zemmama comptant pour la sixième journée de la Botola Pro D1 de football Inwi.

Les Jdidis, qui ont évolué, dès la 23ème minute de jeu, en infériorité numérique après l'expulsion de Yassine Dahbi, se sont contentés d'assurer l'essentiel, une courte victoire par 1 à 0, but sur penalty transformé par Abdelfettah Hadraf à huit minutes de la fin du temps réglementaire.

Plus tôt dans la journée, le HUSA et le Moghreb de Tétouan ont fait match nul (1-1), au moment où le RCOZ s'est imposé (1-0) en déplacement sur l'Ittihad de Tanger.

Bonne opération donc du Rapid Oued Zem qui s'est adjugé le gain du match suite à un but de Brahim El Bahraoui à la 24ème minute. Quant à la rencontre HUSA-MAT, sanctionnée, comme précité, par une issue de parité, c'est le club gadiri qui a ouvert la marque en premier après une réalisation d'Abderrahim Amekrane (45+1), recruté par le Hassania lors du dernier mercato hivernal.

Les Tétouanais sont parvenus à égaliser en seconde période, à la 66ème minute, par l'intermédiaire de Hicham El Khaloua.

Il y a lieu de signaler que cette sixième journée du championnat devait se poursuivre hier par la programmation de trois rencontres, à savoir Chabab de Mohammédia – Mouloudia d'Oujda, Olympic de Safi – Maghreb de Fès et Youssoufia de Berrechid –



Renaissance de Berkane.

Les deux derniers matches comptant pour cette journée auront lieu au courant de cette semaine, le premier mardi entre le Wydad de Casablanca et le FUS de Rabat (19h30) et le second mercredi toujours à 19h30 entre l'AS FAR et le Raja.

Par ailleurs, les clubs de la Botola Pro D2 de football ont abordé le week-end dernier les péripéties de la dixième manche, ce qui correspond à la fin du premier tiers du championnat. Ven-

dredi, le Raja de Béni Mellal a eu raison de l'Ittihad de Khémisset par 1 à 0, alors que samedi, les trois confrontations programmées se sont achevées sur des matches nuls : Jeunesse Sportive Salmi - KAC Kénitra 1 – 1, Racing Casablanca - Jeunesse Benguerir 2 – 2 et Widad Témara - Widad Fès 0 – 0.

Hier, trois matches devaient avoir lieu : Chabab Atlas Khénifra - Olympique Khouribga, AS Salé - Stade Marocain et Union Touarga - Olympique Dcheira. Tandis que jeudi à 15 heures,

le Kawkab de Marrakech accueillera le Tihad de Casablanca.

Ce match risque d'être reporté au cas où la requête du TAS serait satisfaite par la LNFP. Le club casablancais avait demandé à ce que cette opposition soit décalée d'une semaine du fait qu'il ne devrait regagner Casablanca que ce mardi après un long voyage en Zambie pour disputer son match de la Coupe de la Confédération contre FC Nkana.

M.Bouarab

Basket infos

Arbitrage

La Fédération internationale de basketball (FIBA-Afrique) a désigné les arbitres marocains Samir Baakil et Redouan Dharif pour officier lors des matches de la 2ème phase éliminatoire (groupes B et C) qualificative à l'Afrobasket, qui se tiendra du 18 au 21 février à Yaoundé.

Le groupe B comprend le Sénégal, l'Angola, le Kenya et le Mozambique, tandis que le groupe C est formé de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de la Guinée Equatoriale et de la Guinée.



Sponsoring

La Fédération Royale marocaine de basketball (FRMBB) et l'équipementier espagnol "Vive" ont signé récemment un contrat de sponsoring de quatre ans.

Selon un communiqué de la FRMBB, ce contrat permettra la dotation de l'équipe nationale seniors (messieurs et dames) en équipements et matériels sportifs, tandis que les autres catégories d'âges bénéficieront de tarifs préférentiels.

Le contrat a été signé par le président de la FRMBB, Mustapha Aourach et les représentants de la société espagnole, Malika El Kdiri et Yassine El Filali.

A cette occasion, le nouveau maillot de l'équipe nationale en rouge et vert a été présenté au public.

CAN U20

La liste définitive de l'EN



L'entraîneur de la sélection nationale des moins de 20 ans, Zakaria Aboub, a dévoilé vendredi la liste définitive des joueurs convoqués pour la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie qui se dé-

roulera en Mauritanie du 14 février au 4 mars.

Lors du tirage au sort, la sélection marocaine a été versée dans le groupe C aux côtés du Ghana, de la Tanzanie et de la Gambie.

Les Lionceaux de l'Atlas débiteront la compétition contre la Gambie, le 16 février, avant d'affronter le Ghana, le 19 du même mois. Ils rencontreront par la suite la Tanzanie, le 22 février à Nouakchott.

Ci-après la liste des joueurs convoqués par le sélectionneur national Zakaria Aboub:

Taha Mourid (Wydad de Casablanca), Omar El Hilali (Espagnol Barcelone – Espagne), Mohamed Shoul (Raja de Casablanca), Youssef Aouejdal (Académie Mohammed VI de football), Oussama Raoui (FUS de Rabat), El Mehdi Moubarik (FUS de Rabat), Haitam Abaida (Malaga – Espagne), Oussama Targhalline (Olympique Marseille – France), Ayoub Mouloua

(FUS de Rabat), Mountassir Lahitimi (FUS de Rabat), Nabil Touaizi (Espagnol Barcelone – Espagne), Alaa Bellaarouch (Strasbourg – France), Mohamed Ayman Ouhetti (Amiens – France), El Mehdi Maouhoub (FUS de Rabat), Adil Tahif (Leganés – Espagne), Hamza Bouskal (Union de Touarga), Charafeddine Boulahroud (Olympique Dcheira), Taoufik Ibn Taieb (Académie Mohammed VI de football), Zacarias Ghailan (Barcelone – Espagne), Mohamed Amine Essahel (Académie Mohammed VI de football), Marouane Ouahrou (Ittihad Khémisset), Ahmed Azmi (Utrecht – Pays-Bas), Hamza Darai (Difaâ d'El Jadida), Achraf Ramzi (FUS de Rabat), Oussama

Zamraoui (Chabab Mohammédia), Taha Al Achbili (Raja de Casablanca), Fouad El Maach (Monaco – France), Iliass Chaira (Ibiza – Espagne), Abdellah Farah (Raja de Casablanca) et Yassine Kechta (Le Havre – France).

Première séance d'entraînement

La sélection nationale U20 s'est entraînée samedi dernier à Nouadhibou au lendemain de son arrivée en Mauritanie en prévision de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie.

Cette première séance d'entraînement a été consacrée par le coach Zakaria Aboub à la récupération de la fraîcheur physique.

La bruyère de Tabarka, trésor du seul artisan pipier de Tunisie

Penché sur sa machine centenaire, Anis Bouchnak transforme méthodiquement la bruyère tapissant le nord de la Tunisie en pipes façonnées main, un savoir-faire unique ramené d'Europe il y a un demi-siècle par son grand-père et qu'il entend "perpétuer" à son tour.

L'atelier familial est installé depuis une cinquantaine d'années dans une ruelle de Tabarka, agréable bourg touristique à quelques kilomètres de l'Algérie, accroché à des coteaux verdoyants plongeant dans la Méditerranée.

La région agricole de la Kroumirie est connue de longue date pour ses chênes-lièges mais aussi pour son bois de bruyère, qui a longtemps fourni les fabriques françaises de pipe.

En 1968, Chedly Bouchnak, le grand-père d'Anis, a ramené de Suisse où il voyageait pour affaires, une râpe, une perceuse et d'autres machines à bois permettant de transformer la bruyère.

Les pipiers français ont refusé de lui transmettre leur savoir-faire.

C'est donc en espionnant par la fenêtre d'un atelier de Saint-Claude, ville française du Jura considérée comme la capitale de la pipe en bruyère, que Chedly a appris les secrets de fabrication.

Les pipes Bouchnak ont acquis une certaine notoriété mais Anis, qui vivait en France depuis ses dix ans et travaillait dans la restaura-



tion, n'avait jamais imaginé prendre la relève.

En 2011, après la mort de son grand-père et de son père, il revient en Tunisie et décide de relancer l'atelier.

Un collectionneur tunisien "m'a transmis la passion de ce travail et montré les perspectives d'avenir de ce métier", explique-t-il à l'AFP.

Un maître pipier, employé de son grand-père, lui en a montré toutes les ficelles avant son décès en 2020.

Anis, 37 ans, crée désormais lui-même des modèles originaux mais toujours fonctionnels.

Il est le seul en Tunisie, et l'un des rares dans la région, à conti-

nuer à fabriquer des pipes à la main.

Aux clients des débuts, fumeurs intellectuels, avocats, médecins ou du monde politique a succédé une clientèle de collectionneurs et de diplomates "qui cherchent à offrir quelque chose d'original".

La bruyère est appréciée par les connaisseurs pour sa résistance à la chaleur et pour son goût neutre qui permet de bien savourer les arômes du tabac.

"Je suis fier d'être le seul pipier en Tunisie mais, franchement, j'aurais aimé avoir de la concurrence parce que cela m'aurait motivé pour progresser", dit l'artisan aux mains épaissies par le travail.

"C'est tout un marché qui est à moi mais c'est un poids d'être le seul pipier, parce que j'ai la responsabilité de perpétuer ce métier et de passer le flambeau à quelqu'un d'autre", confie-t-il.

Anis a déjà deux apprentis et du travail en quantité.

"Tout ce que je fais part directement", dit-il.

C'est dans l'atelier au toit de tôle, installé dans une cour de la maison familiale, qu'il trouve son inspiration.

"Avec toutes ces vieilles machines, j'ai l'impression de faire un retour en arrière et (...) de conserver la façon de fabriquer les pipes à l'ancienne, comme mon père et mon grand-père autrefois", confie-

t-il. "Pour moi, c'est un atelier-musée qui a une âme".

A tel point qu'il fait le ménage au minimum, laissant les araignées s'installer sur les machines.

Son travail commence par choisir un morceau de bois, appelé ébauchon, dans sa "caverne d'Ali Baba", une pièce dont le sol est couvert par le trésor familial: de petits blocs de bruyère séchant depuis parfois vingt ans.

"J'ai une quantité qui me suffirait pour dix ans encore" en fabriquant deux pipes par jour, souligne Anis.

Le broussin, souche de la bruyère arborescente, doit d'abord être découpé, puis bouilli pendant douze heures et séché de quatre à vingt ans: la qualité s'améliore avec l'âge.

L'artisan perce le bois, le façonne à la râpe puis à la machine à bande abrasive.

"Je pourrais travailler avec une nouvelle machinerie, cela me faciliterait le travail mais je préfère continuer à travailler manuellement parce qu'il y a une satisfaction à faire quelque chose qui sort de l'esprit et de la main", explique-t-il.

L'artisanat tunisien a profondément souffert de l'effondrement du tourisme en raison de la pandémie de Covid-19. Mais Anis accumule les commandes en proposant "autre chose que le dromadaire, le palmier et le tapis".

Spaghettis de légumes à la bolognaise

Ingrédients pour 4 personnes

300 g de carottes
300 g de courgettes
400 g de radis noir
2 oignons
2 gousses d'ail
600 g de tomates concassées nature
huile d'olive
sel, poivre
fromage râpé

Préparation

Peler les oignons, une carotte, les gousses d'ail, les couper en très petits cubes.

Faire chauffer 2 cuillerées à soupe d'huile dans une sauteuse, ajouter les légumes, laisser cuire 5 minutes en tournant souvent, verser les tomates, saler, poivrer, mélanger et laisser 30 minutes à feu doux. Peler les légumes restants et les découper en fins spaghettis, les plonger 2 secondes dans l'eau bouillante salée et les égoutter aussitôt, réserver au chaud.

Pour servir, mettre dans les assiettes deux cuillerées de sauce chaude, poser dessus un mélange de spaghettis de légumes, verser un filet d'huile d'olive et parsemer de fromage râpé.



Augmenter le salaire minimum aurait des résultats mitigés aux USA

Le doublement du montant du salaire fédéral minimum proposé par le président américain Joe Biden aboutirait à la suppression de 1,4 million d'emplois d'ici 2025 mais, dans le même temps, sortirait 900.000 personnes de la pauvreté, selon une étude publiée lundi.

Cette mesure accroîtrait également les salaires de 27 millions de travailleurs supplémentaires, selon un rapport des services du budget du Congrès (CBO) montrant que l'augmentation globale des revenus l'emporte sur les suppressions d'emplois potentielles.

Le rapport du CBO dresse un tableau mitigé des avantages du plan visant à relever progressivement le salaire plancher aux Etats-Unis à 15 dollars de l'heure d'ici 2025, contre 7,25 dollars actuellement.

Cette mesure a été proposée par le président démocrate dans le cadre de son plan économique. Celui-ci martèle que les avantages l'emporteraient en fine sur les coûts d'une telle mesure.

Le salaire horaire minimum est inchangé depuis juillet 2009 mais certains Etats et certaines villes, comme Seattle et New York City, ont déjà imposé des salaires minima plus élevés.

Les partisans de l'augmentation du salaire minimum fédéral estiment qu'il s'agit d'une mesure clé pour lutter contre le creusement des inégalités aux Etats-Unis, en particulier chez les minorités - noires et hispaniques - qui ont souffert de manière disproportionnée de la pandémie de Covid-19.

Mais d'autres estiment que cette mesure va nuire aux petites entreprises.

Joe Biden a reconnu, dans un entretien à CBS la semaine dernière, que cette proposition ne serait probablement pas incluse dans son plan de sauvetage économique de 1.900 milliards de dollars, mais il reste attaché à cette mesure.

Le rapport du CBO fait apparaître que des salaires plus élevés conduiraient des employeurs à réduire certains des coûts accrus sur les consommateurs, ce qui entraînerait une baisse de la consommation et, in fine, des pertes d'emplois.

L'étude note également que d'autres entreprises auront recours à l'automatisation.

A l'inverse, cette mesure dynamiserait la consommation des travailleurs disposant de faibles revenus, ce qui "réduirait la baisse de l'emploi pendant plusieurs années" après l'entrée en vigueur de la hausse des salaires.

L'étude estime ainsi que le salaire net grimperait de 333 milliards de dollars sur une décennie jusqu'en 2031, les 509 milliards de dollars de salaires plus élevés compensant largement les 175 milliards de dollars de pertes de salaires en raison des suppressions d'emplois attendues.

La question de savoir si un salaire minimum à 15 dollars de l'heure aurait un impact positif ou négatif sur l'économie toute entière est ancienne et ne fait pas consensus.

L'Economic Policy Institute, un groupe de réflexion progressiste, a ainsi déclaré lundi que l'analyse du CBO était "tout simplement erronée", soulignant que d'autres rapports n'ont montré aucun impact négatif sur l'emploi.